

Christine ATGER

Ecrivain conseil® - *Ecrivain public*

440 avenue Maurice Dauvergne
77350 LE MEE-SUR-SEINE

01 64 09 14 90 – lesmotspour@wanadoo.fr

DEMANDE DE CERTIFICATION

auprès du Groupement des Ecrivains Conseils®

440 avenue Maurice Dauvergne
77350 LE MEE-SUR-SEINE

Février 2004

Sommaire

Exposé des circonstances

Annexe 1 : exemple de discours joint au devis

Annexe 2 : liste des thèmes à traiter

Travail présenté

Commentaires

Conclusion

Exposé des circonstances

Mon client est une société d'édition, spécialisée dans le domaine juridique, qui souhaite publier un ouvrage de discours-types, à la demande de sa clientèle, des élus de petites communes, de 500 à 5 000 habitants.

Comme ce n'est pas son métier de base, il décide de faire appel à des professionnels de l'écriture et envoie un appel d'offres par courriel à quelques écrivains publics repérés dans les Pages jaunes, situés dans toute la France.

Intéressée, mais aussi intriguée par la demande, j'appelle cette entreprise pour obtenir plus de renseignements. Le premier contact est agréable ; après une brève présentation de la société, ma correspondante m'indique que le discours doit avoir une **durée d'environ cinq minutes, être « politiquement correct » et susceptible de s'adapter à différentes communes, selon la circonstance envisagée.**

Je décide de répondre à l'appel d'offres en joignant au devis un exemple de discours, inventé de toutes pièces pour l'occasion (annexe 1).

N'ayant jamais travaillé dans ces conditions ni rien écrit de ce type, j'entreprends une simulation en lisant à voix haute, à la manière d'un orateur, un texte pendant cinq minutes, puis de compter le nombre de mots correspondant. J'arrive ainsi à estimer qu'un discours de cinq minutes contient entre 850 et 950 mots.

Mon devis et mon exemple conviennent, la société me passe une **commande de 40 discours-types à réaliser en deux mois.** Elle me joint une liste de thèmes dans laquelle puiser au choix, selon mon inspiration (annexe 2).

Durant huit semaines, je rédige cinq discours par semaine que j'envoie à mon client pour validation. Les cinq premiers demandent quelques modifications car ils contiennent trop de détails difficilement "généralisables" puis, dès l'envoi suivant, les discours sont acceptés tels que je les ai écrits.

Inauguration d'une salle des fêtes

Mesdames, Messieurs, Chers confrères, Chers amis,

Enfin, nous y sommes arrivés !

Je suis vraiment heureux d'être ici aujourd'hui avec vous pour inaugurer notre nouvelle salle des fêtes et de spectacles : la salle Capucine. Et vous savez pertinemment que ce n'est pas une expression toute faite car vous connaissez aussi bien que moi toutes les péripéties que la commune a connues pour y parvenir.

Souvenez-vous d'abord du temps où les fêtes votives avaient lieu dans le champ que nous prêtait aimablement M. Argaud : il fallait d'abord nettoyer les bouses de vache avant d'installer le plancher de danse et reboucher les nids de poule du chemin pour le rendre accessible. Puis, nous avons essayé la place du village : combien de nuits blanches ont passées les riverains avant de signer une pétition pour en changer le lieu ? Combien de fois les gendarmes ont-ils été alertés pour tapage nocturne ?

Mon prédécesseur, considérant que la situation ne pouvait plus durer, et compte tenu du nombre croissant d'habitants de la commune, de plus en plus jeunes et avides de s'amuser, décida heureusement d'investir dans une vraie salle des fêtes moderne et digne de ce nom.

Se posa ensuite le problème du choix du bâtiment à aménager : l'ancienne cure ? l'ancienne poste ? l'ancienne halle ? On trouvait toujours un argument contraire : pas de possibilité de parking ou d'extension, trop de maisons aux alentours, pas d'accès direct pour les pompiers...

Enfin, le choix se porta sur l'ancienne filature ; tout semblait parfait : des dimensions suffisantes pour y tenir un bal mais pas trop grandes pour garder une taille humaine et donner la possibilité de réunions plus "intimes", des annexes susceptibles d'être transformées en loges, en cuisine et lieux de rangement, un vaste parc qui, bien aménagé, pourrait convenir à des activités de plein air.

Le projet de l'architecte emballa le Conseil municipal qui donna son accord après avoir obtenu une aide financière généreuse du Conseil général que je remercie chaleureusement encore une fois en cette occasion. Et les travaux débutèrent, je m'en souviens comme si c'était hier, et pourtant c'était il y a cinq ans, juste après mon élection.

Les ennuis débutèrent en même temps.

5 juillet 1999 : le plus gros orage depuis cinquante ans, et la foudre tomba sur la tourette carrée. Sans l'intervention rapide des pompiers de Ste Lucie, tout le bâtiment flambait.

Six mois plus tard, les travaux avaient repris et une brusque tempête de neige entraîna le toit à peine posé : trois mois de retard.

Une année passa sans encombre, puis une pelleteuse destinée à tracer les allées du jardin perça malencontreusement la principale conduite de gaz, privant tout le village d'alimentation et suspendant le chantier pendant trois mois.

La fuite colmatée, les ouvriers revenus, nous pensions voir prochainement la fin des travaux. Mais, après avoir subi les aléas des intempéries et du hasard malheureux, il nous manquait encore les infortunes dues à la malhonnêteté de l'Homme : notre architecte, ayant pignon sur rue depuis plus de vingt ans, à qui j'aurais confié ma carte bancaire, fut arrêté pour de sombres malversations financières et planta là notre projet.

Je vous passe les détails de ces aventures judiciaires qui ne sont d'ailleurs pas encore complètement terminées. Le cabinet de l'architecte fut repris par un jeune confrère, M. Marceau qui, s'entourant de toutes les garanties financières et morales que nous lui demandions, s'empessa de mener à terme ces travaux commencés depuis si longtemps. Il nous a montré ainsi tout son talent puisque le résultat est superbe, bien au-delà de ce que laissaient entrevoir les premières maquettes. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement M. Verdier, notre agent communal responsable des espaces verts, qui, avec le renfort d'une équipe de jeunes jardiniers stagiaires, a su transformer le parc en friche en un somptueux jardin à l'anglaise, à la grande satisfaction des jeunes gens des environs qui viennent y poser pour leur photos de mariage.

*Ainsi, nous y sommes arrivés ! La Capucine est éclosée.
Et nous allons pouvoir donner libre cours à nos envies culturelles et festives. Je suis heureux de vous annoncer les prochaines manifestations que cette Capucine fera fleurir :*

- *Comme baptême du feu, si je puis me permettre vu l'historique, la fête de la musique le 21 juin prochain : de nombreux groupes régionaux sont invités et joueront toute la nuit.*
- *Le 14 juillet : une fresque historique imaginée par notre troupe de théâtre, les Baladins, retracera les événements que la commune a connus durant la Révolution.*
- *Le 15 août : nous prêterons les locaux à la paroisse qui organisera sa kermesse annuelle dans les jardins.*
- *Le 31 août, jour de la fête du saint patron du village, un samedi cette année, aura lieu le bal traditionnel.*
- *La saison culturelle prochaine, à partir de septembre, sera riche en nombreux spectacles vivants. Mais le programme n'étant pas encore complètement défini, vous devrez attendre encore un peu pour le connaître.*

Mes chers amis, cette rétrospective m'a fait revivre de nombreuses émotions et, personnellement, les émotions me donnent soif. Pour mieux juger d'une salle, il faut l'utiliser : je vous propose donc d'y entrer et d'y partager ensemble le verre, de l'amitié certes, mais aussi, vu les circonstances passées, de l'espoir.

DISCOURS-TYPES :

(si possible plusieurs versions par discours)

Conseil municipal / Mairie :

- Discours d'installation du conseil municipal
- Élections
- Campagne en faveur de la protection et la propreté des rivières
- Campagne en faveur de l'élimination des décharges sauvages sur le territoire de la commune
- Campagne en faveur de la protection de l'environnement
- Création d'un nouveau service de la mairie (aide à domicile ; service de repas à domicile)

Décoration :

- Remise de la médaille communale
- Remise de la médaille de la famille
- Remise de la médaille du mérite
- Remise de la médaille du travail

État civil :

- Mariage
- Mariage de deux enfants de la commune
- Mariage d'un sapeur-pompier
- Mariage d'un instituteur
- Baptême civil ou républicain
- Décès (d'une personnalité ... d'une personne suite à une catastrophe naturelle ou un accident...)

Fermetures :

- Fermeture d'un bureau de poste
- Fermeture d'un commerce de proximité
- Fermeture d'une crèche
- Fermeture d'une cantine

Fêtes et célébrations :

- Fête du village
- Fête de la musique
- Festival
- Foire
- Galettes des rois
- Jumelage
- 1^{er} mai
- 8 mai
- 18 juin
- 14 juillet
- 11 novembre
- Ouverture de la chasse
- Ouverture de la pêche

Inaugurations :

- Baptême d'une rue
- Inauguration d'un centre de loisirs
- Inauguration d'une bibliothèque
- Inauguration d'une caserne de sapeurs-pompiers
- Inauguration d'une crèche
- Inauguration d'une entreprise nouvellement installée dans la commune
- Inauguration d'une maison de retraite
- Inauguration d'une place publique
- Inauguration d'une plaque commémorative
- Inauguration d'une salle des fêtes
- Inauguration d'une salle polyvalente
- Ouverture d'une classe
- Inauguration d'un jardin ou parc public

- Inauguration d'un parcours pédestre (ou de randonnée)
- Inauguration d'un parcours de santé
- Inauguration d'un club du 3^{ème} âge
- Inauguration à l'occasion de la réouverture d'un commerce de proximité
- Inauguration d'une entreprise installée dans la commune
- Inauguration d'un centre commercial

Politique locale :

- Sécurité routière (discours de lancement d'une campagne de sensibilisation)
- Organisation d'un référendum local
- Réhabilitation d'un quartier
- Inauguration de logements sociaux
- Inauguration d'un centre d'activités intercommunales

Retraite :

- Retraite d'un agent de la commune
- Retraite d'un instituteur

Visites :

- Discours prononcé à l'occasion de la visite du Préfet
- Discours prononcé à l'occasion de la visite du Président du conseil général

Vœux :

- Vœux au personnel de la commune
- Vœux aux personnes âgées
- Vœux adressés aux habitants

Travail présenté

23 discours sur les 40 rédigés.

- Remise de la médaille de la famille
- Remise de la médaille du travail
- Mariage
- Mariage d'un sapeur-pompier
- Mariage d'un instituteur
- Baptême civil ou républicain
- Fermeture d'un bureau de poste
- Fermeture d'un commerce de proximité
- Fête du village
- Fête de la musique
- Jumelage
- 1^{er} mai
- 18 juin
- 11 novembre
- Ouverture de la chasse
- Inauguration d'une maison de retraite
- Ouverture d'une classe
- Inauguration d'un jardin public
- Inauguration d'un parcours de randonnée
- Inauguration d'un parcours de santé
- Inauguration d'un club du 3^{ème} âge
- Sécurité routière (lancement d'une campagne de sensibilisation)
- Vœux adressés aux habitants

Remise de la médaille de la famille française

Monsieur le Préfet, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers concitoyens,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une cérémonie dont l'origine remonte à 1920, soit peu de temps après la Première guerre mondiale, et qui avait pour but d'honorer les mères françaises ayant élevé dignement plusieurs enfants. Depuis, le décret initial a été entièrement modifié et, maintenant, signe d'évolution des mœurs et des mentalités, peuvent aussi être reconnus les mérites d'un père ou de toute autre personne élevant dignement des enfants. Ceci peut sembler désuet de nos jours mais nous y attachons une grande importance car la médaille de la famille française récompense des qualités essentielles, fondamentales même, dans notre société où la famille se retrouve au centre de bien des apprentissages indispensables à la construction des adultes de demain : la générosité, la volonté de transmettre des valeurs, le courage face aux difficultés de la vie et, surtout, l'amour donné.

Je vous fais remarquer que cette cérémonie n'a pas lieu tous les ans dans notre commune car les familles nombreuses sont plutôt en voie de disparition. De nos jours, ce terme s'utilise dès que l'on compte au moins quatre enfants. Il faut rappeler qu'il y a quelques dizaines d'années, « quatre enfants » était un petit nombre et que les « tribus » d'une dizaine de bambins étaient monnaie courante.

Je ne vais pas m'étendre sur les causes de cette baisse de la natalité qui se retrouve dans tous les pays développés : Malthus, au XIXe siècle, a décrit ce phénomène qui fait que plus un pays est riche, moins il fait d'enfants ; on peut aussi brièvement évoquer les progrès de la médecine, du développement du travail des femmes et de leur émancipation avec, notamment, l'apparition de la contraception. Il est heureux de noter que, de nos jours, les couples choisissent d'avoir une famille nombreuse et ne la subissent plus à cause de grossesses non désirées, mais ils sont encore peu nombreux. Peut-être certains se sentent-ils obligés de renoncer à cette envie parce que les sacrifices exigés seraient trop importants ? Il est du devoir de la société de leur donner les moyens nécessaires, en matière de revenus ou de garde d'enfant par exemple, pour satisfaire cette aspiration.

Pourtant, les dernières études de l'I.N.E.D. (l'Institut National d'Etudes Démographiques) montrent que, depuis 2000, le taux de natalité en France progresse de façon significative, contrairement à ce qui se produisait depuis une vingtaine d'années. En 2002, on pouvait compter 1,88 enfant par femme, un des chiffres les plus élevés d'Europe, mais qui reste malgré tout en dessous du seuil de renouvellement de la population fixé à 2,1. Ce phénomène se constate paradoxalement dans les pays où le nombre de divorces est le plus élevé. En effet, une seconde union favorise souvent la naissance d'autres enfants, et on est alors en présence de fratries de cinq ou six enfants, demi-frères ou sœurs. Mais ces familles ne rentrent pas dans le cadre qui nous intéresse aujourd'hui.

Si on peut constater en regardant autour de soi que les familles de deux enfants forment la majorité des cas, on s'aperçoit que les familles de trois enfants sont également fréquentes. On dit que passer de un à deux enfants ne change rien à la vie mais que passer de deux à trois fait accéder à un autre niveau : il faut changer de voiture, envisager peut-être de changer de domicile... Que dire alors quand le nombre augmente encore ?

Si vous avez des enfants, vous savez quelle organisation cela suppose : entre les courses et la préparation des repas, la surveillance des devoirs et de la douche, les allers et venues pour amener chacun à pratiquer son activité, les soirées et les week-ends sont bien remplis. Imaginez-vous avec deux ou trois enfants supplémentaires et vous comprendrez ce qu'est la vie de nos familles ici présentes ! les kilos de pommes de terre, les litres de lait, les dizaines de boîtes de biscuits, les cartables et les chaussons qui traînent, une musique tonitruante différente provenant de chaque chambre... Sans compter que, si l'on a des enfants sociables, ce qui est plutôt une bonne chose, et qu'on est soi-même un parent sympathique, on récupère aussi leurs copains : le nombre d'enfants chez soi certains jours est à multiplier par trois ou quatre !

Nous pouvons donc nous incliner devant ces mères et ces pères et leur tirer chapeau bas pour leur faculté d'organisation, leur énergie et leur courage.

Je dois avouer que j'aime cet esprit, étant moi-même issu d'une famille de sept enfants et voici pourquoi cette cérémonie me tient à cœur en général. Mais cette fois, la commune est particulièrement redevable aux familles ... et ... : la présence de leurs enfants a permis durant de nombreuses années de conserver une deuxième classe dans le village. A présent, les aînés fréquentent le collège ou le lycée et notre école n'accueille plus que les plus jeunes. Mais le danger de fermeture est maintenant écarté grâce à la politique d'urbanisation que nous menons et qui entraînera la construction d'une trentaine de pavillons et attirera de jeunes couples et leurs enfants, nés ou à naître.

Je vais donc laisser la parole à Monsieur le Préfet qui va vous remettre à chacun la médaille de la famille française en témoignage de notre respect et de notre gratitude. Au nom de la commune et du Conseil municipal, j'ai le plaisir de vous offrir, Mesdames, ces quelques fleurs, et d'y joindre des bons d'achat valables dans de nombreux magasins, qui vous permettront de gâter un peu plus votre petite famille.

Remise de la médaille du travail

Mesdames et Messieurs,

Comme chaque année, quand nous avons des récipiendaires, nous sommes rassemblés pour rendre hommage aux salariés méritants de notre commune et leur remettre la médaille d'honneur du travail. Cette cérémonie annuelle regroupe les deux promotions de l'année, celle du 1^{er} janvier et celle du 14 juillet.

Je suis heureux de compter n bénéficiaires dont (*donner le détail : x pour la médaille d'argent, soit 20 années de service, y pour la médaille de vermeil, soit 30 années de service, z pour la médaille d'or, soit 35 années de service et, pour récompenser 40 années de service, xx pour la grande médaille d'or*).

Mesdames et Messieurs, la société tient à saluer votre ancienneté dans le monde du travail et la qualité exceptionnelle de votre tâche. Vos employeurs respectifs ont tenu à être présents à cette cérémonie afin de vous montrer leur estime et leur gratitude et vous remercier pour vos états de service.

La stabilité dans son travail n'est plus un phénomène courant de nos jours. Jadis, un jeune, fille ou garçon, dès qu'il quittait l'école, entrait dans la vie active, dans une entreprise ou chez un patron et y passait sa vie entière de travailleur. Il avait en quelque sorte deux familles : celle qu'il avait fondée avec son conjoint et celle qu'il retrouvait tous les jours en allant travailler : ses collègues, son patron... Quand l'entreprise avait une certaine importance et comptait de nombreux salariés, il était fréquent qu'on y entre de père ou mère en fils ou fille, et il n'était pas rare d'y retrouver ce qu'on pourrait appeler des « dynasties d'employés » ; on pouvait aussi en profiter pour y rencontrer son conjoint. Toute sa vie tournait autour de son travail, et on n'en changeait que pour des raisons très sérieuses, après y avoir mûrement réfléchi. En ce temps-là, la médaille du travail était remise aux salariés qui avaient passé un grand nombre d'années chez le même employeur en reconnaissance de leur fidélité.

De nos jours, passer toute sa vie dans la même entreprise paraît un exploit irréalisable. La situation économique fait que l'emploi à vie n'est plus garanti et on voit malheureusement de trop nombreux licenciements pour motif économique. Les jeunes savent bien, en entrant dans leur premier emploi, que ce ne sera certainement pas le dernier. En dehors de ces aléas économiques, peut-être éprouvent-ils aussi un besoin de changement et ne souhaitent-ils pas non plus que cela arrive ? Peut-être cette nécessité de bouger et de se lancer des défis en allant vers l'inconnu est-elle également un phénomène de société ? Toujours est-il que j'ai souvent entendu les demandeurs de médaille s'étonner du nombre d'emplois qu'ils avaient occupés, ils s'en aperçoivent en préparant leur dossier et rassemblant leurs certificats de travail. Remarquez que cela leur fait un bon entraînement pour le jour où ils prépareront leur dossier de demande de retraite...

Ainsi, ce n'est plus la fidélité à un employeur qui est récompensée, mais le nombre d'années consacrées à travailler et, surtout, l'expérience professionnelle forcément acquise. Cette expérience, nul ne peut l'acquérir en dehors de ces circonstances. On a beau sortir de l'école couvert de diplômes, en commençant à travailler; on commence aussi à apprendre à travailler, c'est qu'on appelle l'apprentissage sur le tas. Voir de jeunes

diplômés débarquer rend souvent les anciens goguenards : ils les attendent au tournant, guettant les erreurs que leur manque d'expérience peut leur faire commettre et exagèrent parfois jusqu'à douter de la nécessité des diplômes. Penser cela est également une erreur car les études effectuées pour obtenir ces diplômes ouvrent l'esprit et permettent une adaptation facile et une meilleure évolution au travail.

Cette expérience professionnelle, acquise au cours des années, est une richesse pour les entreprises. D'abord, dans chacune d'elles, il existe une culture et un état d'esprit, découlant du passé, qui ne sont décrits nulle part, et surtout pas dans une définition de poste, et qu'il faut s'approprier pour travailler correctement dans cet environnement. Les récents embauchés ont là besoin des plus anciens pour parvenir à comprendre l'esprit de leur nouvel employeur. De plus, seule l'habitude d'effectuer une tâche permet de peaufiner un savoir-faire et des méthodes qui entraînent une rapidité et une efficacité dans l'exécution et, donc, un gain de temps et de productivité. Cette reconnaissance des compétences est actuellement à l'ordre du jour avec les dernières mesures en faveur de la validation des acquis de l'expérience professionnelle qui permet d'obtenir par équivalence un diplôme reconnu.

Longtemps, par souci d'équilibre financier, les entreprises ont essayé de faire des économies en licenciant les salariés les plus âgés, ceux qui étaient donc les plus payés mais qui possédaient aussi la plus grande expérience. Actuellement, nombreuses sont celles qui reconnaissent que c'était une erreur car personne ne s'est soucié d'organiser sa transmission. Cette expérience est maintenant perdue et aura du mal à se reconstruire et, si cela est possible, elle n'atteindra jamais le même niveau. Certaines se sont même résolues à rappeler des retraités pour former les plus jeunes.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, en vous remettant ce diplôme, signe de votre engagement dans l'activité économique du pays, nous vous signifions là toute notre gratitude et vous encourageons à continuer dans la même voie.

Mariage

Chère Madame, Cher Monsieur,

Un des plus grands plaisirs de ma charge de maire est assurément la célébration d'un mariage. Ce jour de bonheur pour vous me réjouit autant que vos invités et je ne cèderais ma place pour rien au monde. J'apprécie également d'être le premier, Madame, à vous appeler ainsi.

Vous avez décidé d'unir vos destins et, en vous mariant, de conclure un contrat d'association, montrant ainsi à toute la société votre engagement mutuel. Votre union est maintenant officiellement reconnue par la République, elle apparaîtra dans votre état-civil qui, comme vous le savez, ne peut être modifié que par une décision de justice. Le livret de famille que je vous ai remis contient les droits et devoirs respectifs des époux que je vous ai lus tout à l'heure, afin de vous les rappeler tout au long de votre vie commune. Ils tiennent en peu de lignes mais ils représentent des valeurs importantes qui peuvent servir de rempart face à l'adversité et permettre de tenir bon dans la tourmente.

Les trois premiers devoirs mutuels des époux sont « fidélité, secours et assistance ». Au-delà du premier sens concret qui sous-entend l'interdiction de l'adultère et l'aide et le soutien matériels, il faut entendre dans ces trois mots les obligations morales de loyauté et solidarité. En se mariant, deux personnes se fondent pour former une troisième entité, leur couple, ce que je condenserai dans l'égalité suivante, complètement fautive pour les mathématiciens mais qui, pour moi, résume bien ce que devrait être l'esprit du mariage : $1 + 1 = 1$. Les intérêts individuels doivent s'effacer devant l'intérêt commun. Et c'est là qu'il faut faire preuve de diplomatie et d'opiniâtreté pour arriver à un juste équilibre où aucun des deux ne se sent lésé et où l'intérêt du couple est garanti. L'équilibre peut être précaire et les ajustements doivent être constants. Chacun doit y mettre du sien, garder à l'esprit que la stabilité du couple est en jeu et être persuadé que le jeu en vaut la chandelle. Certains utilisent le mot « concession » que je trouve assez triste ; il faut arriver à sentir « jusqu'où ne pas aller trop loin ». Il faut également être conscient que les bénéfices tirés de la vie en couple peuvent être aussi importants que les inconvénients, et il ne faut pas l'oublier. Néanmoins, je sais très bien que mes conseils ne servent pas à grand chose tant l'alchimie qui s'opère pour qu'un couple fonctionne est délicate, particulière à chacun et totalement inexplicable.

Une autre des obligations des époux est la communauté de vie. Rien qu'à voir vos regards amoureux, je me doute bien que ce ne sera pas trop pesant pour vous. Les gestes habituels revêtent encore à vos yeux un attrait nouveau et irrésistible et je compte sur vous pour continuer à le cultiver. Regarder l'autre chaque jour comme si on le découvrait, être toujours étonné et séduit : ces émerveillements quotidiens permettent d'éviter la lassitude de la routine.

Vous devrez également contribuer aux charges du ménage selon vos capacités respectives. Je ne ferai aucun commentaire mais il apparaît ainsi que chacun devra aussi veiller à limiter les charges du ménage selon ses capacités.

Enfin, il est insinué que vous allez fonder une famille et avoir des enfants. Ce n'est pas une obligation mais c'est la suite logique d'un mariage d'amour, et c'est ce que doivent souhaiter dans le fond de leur cœur les futurs grands-parents que sont vos parents, (pour

l'instant, ils n'osent pas encore en parler mais vous verrez un peu plus tard...). Vous devrez assurer ensemble la direction morale et matérielle de votre famille, pourvoir à l'éducation de vos enfants et préparer leur avenir. Outre l'aspect matériel qui consistera à les nourrir et les vêtir convenablement et leur assurer des études, votre rôle sera de leur dispenser les valeurs indispensables pour qu'ils deviennent des adultes responsables, capables de vivre heureusement dans la société. Ces valeurs primordiales, seule la famille peut les transmettre, elle seule peut donner à l'enfant ces repères qui lui éviteront plus tard de basculer dans l'incivilité et la violence ou de devenir la proie des influences les plus néfastes. Votre responsabilité de parent sera grande, vous aurez besoin d'être solides et unis et malgré cela, vous aurez des moments de doute. Vous trouverez sûrement de l'aide autour de vous, chez des proches ou ailleurs, et je vous recommande de ne pas hésiter à faire appel à eux ; on ne répète jamais assez qu'élever un enfant n'est pas une chose aisée. Mais, rassurez-vous, nous sommes nombreux à l'avoir fait et à nous en être plutôt bien sortis, ce n'est donc pas insurmontable.

Chère Madame, Cher Monsieur, je ne veux pas assombrir ce beau jour en étant trop sérieux. Une nouvelle aventure commence pour vous et votre avenir vous appartient. Profitez de cette vie à deux qui peut être douce et harmonieuse. Comme me le disaient récemment deux personnes mariées depuis 50 ans « Y a pas d'recette, on fait comme on peut ». Je vous souhaite de couler de longs jours heureux et vous donne rendez-vous pour vos noces d'or.

Pour finir, je vous prie d'accepter ce présent de la part du Conseil municipal, que je vous remets en profitant de l'occasion pour embrasser la mariée.

Mariage d'un sapeur-pompier

Chère Madame, Cher Y.,

Je viens d'avoir le plaisir de célébrer un mariage, tâche qui me plaît au plus haut point et, qui plus est, celui de Y, notre valeureux capitaine des pompiers et de X, sa charmante jeune épouse. Permettez-moi, tout d'abord, d'être le premier à vous formuler mes plus sincères félicitations. Je sens que tous vos collègues ici réunis - j'ai l'impression que toute la caserne est présente - *brûlent d'impatience* de vous adresser aussi leurs compliments, je ne serai donc pas long.

En enquêtant discrètement dans votre entourage, j'ai appris que votre rencontre fut un vrai coup de foudre. Cela fait maintenant n ans que vous vous connaissez. Vous vous rencontrez pour la première fois à la fête du village. Ce jour-là, la compagnie théâtrale de la région doit donner une représentation et Y, encore jeune recrue, est le pompier de service dans la salle de spectacle. Vous, Madame, vous faites vos débuts sous les *feux de la rampe* en interprétant l'ingénue d'une pièce de Marivaux. Tout de suite, Y. vous remarque : vos *yeux de braise* et votre façon de *parler avec feu* à votre partenaire *enflamment* le cœur de notre jeune soldat du feu. Il n'a d'yeux que pour vous et en oublie presque sa mission de surveillance.

A la fin de la représentation, attentif à ne pas *brûler les étapes*, et entouré d'amis communs afin que vous n'y *voyiez que du feu*, il vient vous trouver et vous propose de l'accompagner admirer le *feu d'artifice*. Après *avoir brûlé les planches* d'une façon aussi remarquable, vous avez *les joues en feu* et n'aspirez qu'à aller vous coucher. Pourtant, bien que fatiguée, pour ne pas *brûler la politesse* à un aussi gentil jeune homme qui cache difficilement un *tempérament de feu*, vous acceptez ; je *mettrais ma main au feu* que vous étiez déjà sous le charme. Malgré le bruit assourdissant des feux de Bengale et la foule qui vous entoure, vous vous sentez seuls au monde et vous posez mutuellement un *feu roulant* de questions, étonnés et heureux de vous découvrir aussi semblables et complémentaires.

Vous *ne faites pas long feu* pour décider de vous revoir et, en attendant ce moment, vous vivez tous deux *sur des charbons ardents*. Vous, Madame, avez le cœur qui bat la chamade en entendant la sirène d'un camion rouge et vous, Y, vous plongez dans la lecture des classiques du théâtre.

Tout feu tout flamme, vous saoulez vos camarades durant vos gardes en parlant tout le temps de cette jeune fille. Eux, inquiets de vous voir à *feu et à sang*, disent *qu'il n'y a pas le feu*, essaient de calmer un peu votre fougue et craignent que votre *embrasement* ne soit qu'un *feu de paille*.

Vous, Madame, vous *lancez feu et flammes* à l'encontre de certaines camarades, jalouses ?, qui *jettent de l'huile sur le feu* en osant vous déclarer d'un *ton pompier* que cet homme a un *cœur d'amadou* et que vous *jouez avec le feu*. Vous pensez par moment qu'il *n'y a pas de fumée sans feu* et qu'elles ont peut-être raison. Mais vos parents vous font sagement remarquer que quand vous ne le voyez pas, vous semblez *mourir à petit feu*, et soutiennent qu'ils sont persuadés qu'il *brûle d'amour* pour vous.

Et vos réticences tombent tout à fait le jour où il vous *déclare sa flamme* et vous affirme qu'il souhaite fonder un *foyer* avec vous. Les mauvaises langues ont *fait long feu*.

Vous allez à présent inventer la suite de votre histoire et je sais qu'elle va être belle. J'ai entendu dire que votre entente est remarquable. Vous êtes deux êtres passionnés, vous *avez le feu sacré* et vous allez tout faire pour que votre union continue à *marcher du feu de dieu*.

Vous, Madame, montrez un talent maintenant unanimement reconnu et avez semble-t-il un avenir prometteur. Nous vous souhaitons une réussite rapide et durable et nous savons que vous la méritez. Et nous tenons à signaler que, malgré ce succès, vous avez su rester simple et discrète, que vous continuez à faire preuve d'attention aux autres puisque vous vous êtes engagée comme secouriste auprès de la Protection civile. Je suis persuadé que ce n'est pas uniquement pour avoir l'occasion de rencontrer plus souvent votre époux.

Vous, Y, n'avez plus à prouver votre valeur. Votre courage et votre dévouement durant les interventions vous ont permis de monter en grade rapidement et d'être apprécié de tous, pompiers professionnels et pompiers volontaires, jeunes recrues et vétérans. Vous dirigez la caserne d'une main ferme, dans un souci de justice, de rigueur et d'efficacité. La commune ne peut que se féliciter de votre travail, reconnu dans tout le département puisque vous êtes amené parfois à diriger votre équipe en renfort sur des interventions éloignées.

Nul doute que toutes vos qualités ainsi réunies ne pourront que donner naissance à une union longue et harmonieuse !

Nul doute que tous vos amis ici présents sont heureux de vous entourer aujourd'hui et fiers de vous connaître !

Nul doute que votre présence dans la commune représente une chance pour tous !

Au nom du Conseil municipal, je vous présente tous nos vœux de bonheur.

Mariage d'un instituteur

Chère X, Cher Y,

Je viens d'avoir le plaisir et l'avantage de célébrer votre mariage et je ne fais jamais mystère de la satisfaction qu'une telle cérémonie me procure. J'aime voir de jeunes gens prendre un engagement officiel et je leur souhaite toujours sincèrement d'arriver à le tenir le plus longtemps et le plus heureusement possible.

Aujourd'hui, il s'agit de l'union de Y, notre cher instituteur, et de X, sa jeune et jolie épouse. Je me réjouis bien sûr de votre bonheur pour les raisons que je viens d'indiquer mais aussi parce que je vous connais bien et vous apprécie beaucoup tous les deux et que, depuis que nous nous fréquentons et travaillons ensemble, nous avons tissé entre nous des liens plus profonds d'estime et d'amitié.

Il y a une autre raison un peu plus égoïste que j'ose vous confesser tout de même : en épousant X, originaire de la commune, travaillant dans la ville voisine et manifestant un grand attachement à sa famille et à sa région natale, tu nous montres, Y, ton intention de rester parmi nous et d'y fonder tes racines. Moi, en tant que maire de cette commune, j'avoue que j'en suis ravi et rassuré car ainsi, nous avons la certitude de te garder parmi nous durant de nombreuses années. En effet, beaucoup d'entre nous se souviennent des difficultés que nous avons eues pour l'ouverture de ta classe et, ensuite, pour son maintien. Nous avons été confrontés à une valse incessante d'instituteurs ou institutrices qui, pour des raisons diverses et totalement justifiées d'ailleurs, ne restaient pas plus de deux années de suite, quand ce n'étaient pas seulement quelques mois. Etant donné qu'il s'agit d'une classe à plusieurs niveaux, les enfants en étaient assez perturbés. Les parents demandaient aussi un peu plus de stabilité : dans une petite ville où chacun se connaît, on aime bien revoir toujours les mêmes têtes et se constituer des repères.

Puis, tu es arrivé, il y a cinq ans. Au début, chacun restait sur ses gardes : combien de temps allais-tu rester ? Tu avais l'air bien jeune... A la satisfaction de tous, tu t'es facilement intégré dans la vie de la commune : on t'a vu danser à la fête votive, gagner un jambon au loto des anciens, devenir membre du bureau du club sportif... et tomber amoureux d'une belle fille du pays !

Dans le même temps, tu faisais la preuve de tes grandes compétences de pédagogue en dirigeant ta classe, selon la formule consacrée, d'une main ferme dans un gant de velours. Je me suis renseigné auprès des enfants de ta classe, ils te trouvent « méga génial » ou « trop cool ». Les parents sont également séduits ; ils apprécient ta façon de les faire participer à la vie de la classe et pensent que vos échanges à propos de leurs enfants sont toujours très constructifs. Loin des anciennes leçons de morale, les valeurs que tu transmets à tes élèves dans ton travail au quotidien, le respect des autres, le goût de l'effort et du travail bien fait, sont dans la droite ligne des valeurs républicaines qui doivent être enseignées à l'école pour que ces futurs adultes s'intègrent au mieux dans la société. Cette transmission est d'autant plus importante de nos jours où de trop nombreux parents démissionnent de leur rôle et laissent leurs enfants sans repères.

Cette tâche que tu remplis si consciencieusement a servi ta bonne réputation qui a dépassé les limites de la ville. J'ai même entendu parler de demandes d'inscriptions dans l'école d'enfants d'autres communes... Bref, c'est un véritable plébiscite en ta faveur et j'en

veux pour preuve la présence dans cette salle des mariages de tes élèves en si grand nombre, accompagnés de leurs parents. Tout le monde est donc d'accord avec moi : nous voulons te garder ! Et nous ne vous remercierons jamais assez, chère X, d'être à l'origine de son établissement définitif ici.

Je suis un peu inquiet néanmoins car j'ai l'impression que le logement de fonction que tu occupes au-dessus de l'école risque peut-être de se révéler exigü si, comme je le crois, vous avez rapidement des enfants. Depuis que je vous connais, j'ai remarqué que vous les aimez, tous les deux, et je gage que vous n'attendrez pas longtemps pour en avoir à vous. La question de l'agrandissement éventuel de l'appartement du maître devra donc être examinée rapidement en conseil municipal.

Vos bambins auront donc, la chance ?, le malheur ? d'avoir leur papa comme maître d'école. En tous cas, tel que je connais ton sens de la justice et de l'équité, ils n'en souffriront pas, ni n'en retireront un avantage quelconque, si ce n'est d'arriver les premiers en classe. Et vous pourvoirez ainsi au maintien de ta classe.

Chère X, cher Y, avant de vous laisser à vos proches et amis, impatients de vous témoigner leur affection, je vous renouvelle l'expression de mes sincères félicitations et les compliments du Conseil municipal. Votre jeunesse représente l'avenir de la commune et nous sommes enchantés de vous compter parmi ses habitants. Comme je viens de vous le dire, nous espérons que vous resterez longtemps parmi nous.

Baptême civil

Mesdames et Messieurs,
Cher petit Z,

La présence d'un bébé dans la maison commune n'est pas une chose habituelle. Cela arrive parfois à l'occasion de la célébration du mariage de ses parents mais, dans ce cas, ce n'est pas lui le centre d'intérêt, bien qu'il fasse souvent remarquer sa présence en s'exprimant un peu bruyamment. Quant à la déclaration de sa naissance, il reste en général bien au chaud auprès de sa maman pendant que son papa seul s'en charge.

Aujourd'hui, c'est bien pour toi, Z, que nous sommes tous réunis, pour la célébration de ton baptême civil qui marque ainsi symboliquement ton entrée dans la communauté républicaine et ton adhésion à ses belles valeurs, résumées dans sa devise : liberté, égalité, fraternité. Celle-ci a été adoptée par la nation française durant la Révolution qui est d'ailleurs à l'origine de cette cérémonie puisque le baptême républicain a été créé par le décret du 20 prairial de l'an II.

Tu apprendras plus tard que bien des hommes se sont battus pour défendre ces trois mots, symboles d'une nouvelle ère qui commençait à cette époque, mais aussi que bien des méfaits ont été perpétrés pour la même raison louable : « O liberté, que de crimes on commet en ton nom ! » dit Mme Roland, célèbre pour son influence sur son mari et son salon fréquenté par les Girondins au temps de la Convention, avant de mourir sur l'échafaud en 1793 ; « l'Egalité ou la mort ! » clamaient les Egaux en 1796... Le besoin d'adopter ces concepts et de les voir appliqués était si pressant qu'il a conduit à toutes les dérives que l'on connaît. Faut-il passer par le chaos pour arriver à un monde ordonné ? supporter une révolution pour arriver à une évolution ?

Pourtant, ces idées ont entraîné des réalisations admirables et sont à la base de conceptions nobles et généreuses. La déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948 par les Nations unies commence ainsi « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. ». Elle reconnaît ainsi les valeurs fondamentales, inaliénables et inséparables de liberté, d'égalité et de fraternité, soutenues par Rousseau qui affirmait « L'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle ».

En fait, les trois parties de la devise sont indissociables les unes des autres et les deux dernières découlent directement de la première, la notion de liberté. En effet, si la liberté est l'idée originelle posée en postulat, l'égalité doit être garantie pour pouvoir la maintenir : si les hommes ne sont pas égaux entre eux, certains seront donc moins libres que d'autres ou ne seront plus libres du tout, la liberté sera imparfaite ou n'existera plus. De la même façon, l'égalité n'étant pas, et de loin, une loi de la nature, un minimum d'efforts doit être fourni pour la conserver et là intervient la notion de fraternité qui sous-entend une entraide mutuelle au sein de la société.

Cette troisième partie de notre devise républicaine, la fraternité, est une idée magnifique. Quelle chance pour toi, petit Z, d'être né dans un pays affichant une telle volonté de solidarité, un tel souci de générosité ! C'est aussi dans cet état d'esprit que tes parents ont décidé de te baptiser civilement. Ils t'ont choisi un parrain et une marraine parmi les gens

qui leur sont chers et en qui ils ont toute confiance. Dans leur cœur, ils représentent une présence supplémentaire pour t'entourer et prendre soin de toi, pour t'aider à grandir et devenir un homme responsable, apte à vivre dans notre société. Ils te confient à eux en souhaitant qu'ils te considèrent comme leur propre fils. Ils nouent pour toi des liens autres que familiaux, des liens choisis et librement acceptés par ton parrain et ta marraine.

Marraine et Parrain, vous endossez une responsabilité importante en acceptant de prendre en charge cet enfant. Bien sûr, elle n'a qu'une valeur morale et ne vous engage à rien sur le plan juridique, vous le savez. Mais vous devez être conscients que les parents de Z ne vous ont pas choisis à la légère et qu'ils attendent de vous que vous accordiez une attention particulière à leur enfant. Le fait qu'ils aient voulu une telle cérémonie en est une preuve, ils sont attachés à la solennité et à la gravité de cet engagement. Sachez également que les liens se cultivent ; même s'ils ont été établis aujourd'hui, ils ne vont pas se maintenir d'eux-mêmes. Il vous appartient de les faire grandir et embellir en côtoyant Z, en apprenant à le connaître, en vous faisant reconnaître de lui comme sa marraine et son parrain officiels et indiscutables. Au fil du temps, d'autres liens, d'affection, se tisseront et vous entrerez dans son univers familial, dans sa sphère intime et rassurante. Vous ferez alors partie des adultes qui compteront pour Z et l'aideront à grandir en participant à son éducation, non comme ses parents, mais comme un guide ami, pour qu'il devienne un citoyen digne de ses droits et respectueux de ses devoirs.

Les valeurs républicaines que vous reconnaissez, mère, père, marraine et parrain, aujourd'hui, au nom de votre fils et filleul lui seront transmises doucement, simplement et naturellement dans sa vie ordinaire, par votre exemple quotidien et vos soins attentifs.

Petit Z, nous sommes heureux de t'accueillir dans notre communauté républicaine et nous te souhaitons une vie longue et heureuse.

Fermeture d'un bureau de poste

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Notre assemblée est placée aujourd'hui sous le signe de la tristesse puisque nous marquons officiellement la fermeture du bureau de poste du village. Cet événement est une perte pour la commune mais, malgré tous les efforts du Conseil municipal, nous n'avons pas pu l'empêcher. Nous nous inclinons devant la décision de l'administration de la Poste même si nous la déplorons.

Des considérations d'ordre économique ont entraîné la fermeture de notre bureau de poste : nous les regrettons. En effet, dans un petit pays comme le nôtre, il nous semble que l'aspect relationnel et social est également important. Ce bureau de poste situé au cœur du village était un lieu de rencontres pour tous - nous connaissions tous M. XX, son/sa receveur et unique guichetier(ère) - et de nombreuses personnes s'y rendaient chaque jour. Le prétexte était l'achat d'un timbre mais c'était essentiellement pour échanger les nouvelles de la région, surtout après le passage du facteur, porteur de messages écrits et parlés. Heureusement d'ailleurs que la tournée ne change pas et que nous conservons ce personnage familier. Son arrivée dans certaines maisons est comme une bouffée d'air frais : il est chez lui partout, connaît les habitudes de chacun et sait dire le mot qui convient à toutes les situations. Malgré l'installation obligatoire des boîtes aux lettres normalisées, il les utilise très peu et préfère apporter le courrier directement sur la table de la cuisine, à la grande satisfaction des usagers.

Dans les régions où l'activité économique est importante, le courrier des entreprises va en augmentant et assure un trafic suffisant pour justifier centres de tri et bureaux de poste. Chez nous, seule l'activité épistolaire peut alimenter le courrier postal et le développement des nouveaux moyens de communication en a entraîné une forte diminution. L'apparition du téléphone avait marqué le début de cette décroissance mais, depuis quelques années, le téléphone portable et le courrier électronique l'ont confirmée. Il est tellement plus facile d'échanger des nouvelles en bavardant à bâtons rompus au téléphone ou de taper quelques mots sur son clavier d'ordinateur : touche envoi et c'est parti ! plus besoin de chercher du papier, une enveloppe et un timbre.

Pourtant, il a déjà dû vous arriver de raccrocher le téléphone en vous disant « mince, j'ai oublié de lui parler de ceci !... ». De fil en aiguille, la conversation dévie, on apprend beaucoup de choses, intéressantes ou non, et on oublie l'objet de sa communication. Ou bien, au contraire, ne voulant pas manquer d'exprimer les faits importants, on limite l'appel à ces choses-là et, si on raccroche avec la satisfaction d'avoir tout dit, son interlocuteur peut rester frustré de la brièveté et la sécheresse de la conversation.

Alors que, quand on décide d'envoyer une lettre, on se met en condition au préalable, on réfléchit ce qu'on va écrire. Puis, on s'installe et, pendant un moment, on se retrouve seul avec le destinataire : on pense à lui et on modifie les termes en fonction de ses réactions présumées à tel mot, on l'imagine lisant et souriant peut-être... Et quand on ferme l'enveloppe, on sait qu'on y a glissé un peu de soi. Puis, après avoir posté sa missive, on la suit en pensée : elle est au centre de tri, elle est dans un sac au fond d'un camion... aujourd'hui, elle arrive à l'adresse indiquée, et elle est lue... comment est-elle accueillie ? aura-t-elle une réponse rapide ? Et on attend la réponse...

Quant au destinataire, il a le plaisir de recevoir du vrai courrier, pas une nouvelle facture ou un avis de gain quelconque. Il prend le temps de s'asseoir pour lire, il peut choisir son moment - il n'est pas dérangé n'importe quand comme avec un coup de téléphone. Il peut lire et relire, conserver la lettre sur lui, et la relire encore... c'est un plaisir sans cesse renouvelé.

Souvenez-vous des lettres d'amour tendrement et précieusement conservées au fond d'un tiroir, entourées d'un ruban. Elles étaient les témoins d'une période importante et agréable. Leur conservation ou leur destruction étaient des signes révélateurs de l'état d'esprit de leur destinataire ; elles pouvaient être déchirées rageusement ou renvoyées sèchement à leur auteur, elles représentaient un symbole de l'amour donné ou disparu.

Souvenez-vous de la correspondance fournie entre Mme de Sévigné et sa fille. Leur séparation en était ainsi moins douloureuse, les liens entre elles étaient maintenus. Et, quelques siècles plus tard, leurs auteurs en seraient bien étonnées, ces lettres représentent une mine d'informations sur l'époque où elles vivaient puisqu'elles y racontent une multitude de détails sur la vie quotidienne, sur les anecdotes de la Cour... Aurions-nous accès à cette connaissance si elles avaient utilisé le téléphone ou le courriel ? Que restera-t-il comme témoins de notre vie quotidienne à nos arrières petits-enfants ? Ils devront se contenter des images que nous leur laisserons : les photos ne parlent pas ; quant aux films, représentent-ils vraiment la réalité ?

Au-delà de la fermeture bien navrante de notre bureau de poste, c'est de la disparition de l'écrit que je m'inquiète. Bien que nous vivions dans une société où l'oral et l'image prévalent et où l'on pense que l'accès à ces moyens de communication est aisé, l'écrit conserve son importance, redoublée justement par la volatilité de ces deux premiers moyens d'expression ; un contrat écrit, par exemple, aura toujours plus de valeur qu'un engagement oral. Malheureusement, cette prétendue facilité laisse aussi croire que les difficultés de communication écrite, et l'illettrisme en particulier, ont disparu. Or, il s'avère que la forte proportion d'illettrés dans la population est une réalité dénoncée par les sociologues.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, le problème que nous rencontrons à notre niveau local laisse entrevoir un problème plus profond que la société se doit de résoudre rapidement et durablement.

Fermeture d'un commerce de proximité Départ en retraite ou fermeture pour raison économique

Cher (*chère*) Monsieur (*ou Madame*) XX,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec une profonde émotion / tristesse que nous nous retrouvons aujourd'hui afin de témoigner à Monsieur (*Madame*) XX toute notre estime et notre amitié, et l'accompagner / le (*la*) soutenir dans les derniers moments de sa vie de commerçant.

En effet, après de nombreuses années passées dans notre village au service de la communauté, notre (*épicier, boulanger...*) va tirer, ce soir, pour la dernière fois, le rideau de sa vitrine.

Jeunes et moins jeunes, vous avez tous eu l'occasion de venir faire des achats dans ce commerce et nous avons tous l'impression qu'il a toujours existé. M. (*ou Mme*) XX a (*repris le commerce de ses parents ou acheté le fonds de commerce...*) en 19XX. Après les travaux de modernisation qui s'imposaient, il (*elle*) a relancé l'activité et su se rendre indispensable, tout comme l'avaient fait ses prédécesseurs, en rendant une somme infinie de services, qui dépassaient parfois largement le rôle auquel on pouvait s'attendre a priori, tout en conservant sa gentillesse et sa patience. Tous savaient qu'ils pouvaient compter sur vous et je me suis même laissé dire que certains d'entre nous en ont peut-être abusé... En tous cas, vous n'en avez jamais fait état.

Pour un départ en retraite :Après cette vie consacrée au travail, il est juste et compréhensible qu'il (*elle*) aspire maintenant à un peu de repos. (*Eventuellement*) Je crois savoir qu'il (*elle*) a l'intention de (*parler des projets du futur retraité*). M. (*ou Mme*) XX, nous vous remercions pour toutes ces années consacrées à faciliter notre vie quotidienne et vous souhaitons une retraite longue et heureuse.

Pour une fermeture pour raison économique : Malheureusement, la conjoncture économique n'a pas épargné notre ami(e) et il (*elle*) a fini par se résoudre à cesser son activité. Nous avons essayé de l'aider dans la mesure de nos possibilités mais en vain, il lui a semblé plus raisonnable de fermer le commerce. Nous comprenons bien que votre situation n'est pas confortable et que vous souhaitiez retrouver une tranquillité d'esprit. Nous vous souhaitons de retrouver une santé financière plus florissante et de réussir dans vos projets.

Sachez que nous vous regretterons et que nous sommes navrés de voir ce commerce fermer. Tout a pourtant été fait pour que cela n'arrive pas. Mais, malgré les nombreuses recherches de M. (*ou Mme*) XX, aucun repreneur sérieux ne s'est présenté. Nous avons également essayé d'en trouver nous-mêmes (*en passant une annonce dans un journal spécialisé, en lançant un appel radio...*) mais, à ce jour, nous ne sommes parvenus à aucun résultat concret. Nous sommes parfaitement conscients que la présence de (*une épicerie, une boulangerie...*) est un atout pour une commune telle que la nôtre. De nombreuses personnes âgées ou même plus jeunes mais sans possibilité de se déplacer vont se retrouver coincées pour assurer leur ravitaillement quotidien. Si elles n'ont pas de famille à proximité, elles devront demander de l'aide à leurs connaissances. Nous savons que nous pouvons compter sur la bonne volonté et la serviabilité de leur entourage pour leur apporter une assistance en attendant que la situation s'améliore.

Outre la disparition de cette source d'approvisionnement, les habitants de la commune vont également regretter le point de rencontre quotidien que constituait ce commerce. Certains avaient leurs habitudes et étaient sûrs, en venant à telle ou telle heure, d'y trouver telle ou telle personne. Ils pouvaient prévoir leurs achats selon leurs envies de rencontres, et savaient qu'ils avaient la possibilité d'y apprendre ou d'y diffuser les dernières nouvelles du bourg. Ce magasin avait, en quelque sorte, remplacé le rassemblement quotidien de jadis sur la place autour de la fontaine. Nous allons devoir inventer d'autres moyens de nous rencontrer de façon informelle et d'échanger des informations.

Soyez assurés que le Conseil municipal et moi-même continuons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour disposer à nouveau d'un tel commerce. Un commerce qui disparaît dans une petite commune ressemble à une petite mort de l'âme de celle-ci. C'est une grande perte pour la convivialité qui existait jusqu'alors et j'en ressens une profonde nostalgie qui est partagée, je le sais, par de nombreuses autres personnes. Nous avons l'impression qu'une page de notre histoire est tournée et avons du mal à croire que nous pourrions y revenir.

En attendant de voir rouvrir ce magasin, nous étudions d'autres solutions intermédiaires (*par exemple, conclure un accord avec un commerçant itinérant pour qu'il détourne sa tournée jusqu'à la commune, faire ouvrir une ligne de bus jusqu'à la ville voisine...*). Je profite de cette réunion pour lancer un appel à tous ceux qui auraient des idées pour trouver une issue à ce problème.

M. (ou Mme) XX, nous vous disons donc au revoir, avec un pincement de cœur. Au nom du Conseil municipal et de tous les amis qui vous entourent, je vous assure de notre amitié et de notre estime et (*éventuellement*) vous prie d'accepter ce présent en souvenir de nos bonnes relations et en signe de remerciement.

Fête du village

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Comme chaque année, j'ai le grand plaisir de déclarer ouverte la fête de notre village, ce moment de convivialité et de distraction tant attendu. Comme vous le savez, cette tradition remonte à *(dresser un bref historique de cette fête : pourquoi existe-t-elle, qui en a eu l'initiative, dans quelles conditions, les faits marquants, les interruptions éventuelles...)*. Attachés à maintenir les traditions quand elles sont utiles ou agréables, nous sommes heureux de la perpétuer, en lui apportant toutefois régulièrement les aménagements dictés par les nécessités de l'époque et les suggestions de chacun.

Cette fête représente un moment fort de la vie du village, préparé minutieusement et avec enthousiasme par tous les organisateurs *(citer tous les organisateurs et les participants à la préparation et ce qu'ils ont fait : comité des fêtes, associations diverses, écoles, commerçants...)* que je remercie chaleureusement puisque, sans eux, cette manifestation n'atteindrait pas ce degré de réussite reconnue unanimement par les habitants de la commune et ceux des alentours. Ils travaillent avec acharnement durant presque toute l'année pour terminer les préparatifs à temps. Je sais qu'ils ont parfois des moments de découragement, surtout quand les tâches reposent souvent sur les mêmes personnes. Mais, ils retrouvent leur courage et parviennent toujours à leur but et leurs efforts sont couronnés de succès à la grande satisfaction de tous. Ils savent faire preuve d'innovation et d'originalité et, grâce à eux, chaque fête est une surprise et ne ressemble pas à la précédente. Et, infatigables, quand une fête touche à sa fin, ils réfléchissent déjà à la suivante.

Je sais que nos concitoyens attendent avec impatience et fébrilité cette occasion de faire la fête certes, mais également de se retrouver entre voisins ou parents dans une ambiance joyeuse et de resserrer des liens parfois un peu distendus par les préoccupations de la vie quotidienne. J'ai entendu parler, par exemple, de familles qui se donnent rendez-vous chaque année à cette date pour leurs traditionnelles retrouvailles autour d'un bon repas. Tous y trouvent un intérêt : les seniors passent leur journée en discussions animées pendant que les plus jeunes, loin de s'ennuyer, en profitent pour participer aux multiples attractions proposées. C'est également l'occasion pour les personnes nouvellement installées dans le village de faire des connaissances, de rencontrer d'autres habitants, de découvrir notre bonne humeur et notre goût pour la fête et la convivialité et de se rendre compte qu'il fait bon vivre chez nous.

Je sais aussi qu'elle attire de nombreuses personnes extérieures au village, habitants des communes avoisinantes ou touristes, c'est la rançon du succès mais personne ne songera à s'en plaindre. D'abord, parce que nous ne souhaitons pas rester isolés entre nous et sommes toujours heureux d'accueillir nos voisins, et puis parce que nos commerçants y trouvent également leur compte et voient leurs affaires prospérer ce(s) jour(s)-là. Notre village a ainsi la réputation d'être vivant et animé, dynamique et moderne, ce qui contribue à son rayonnement au-delà de ses limites.

Cet événement ne serait pas non plus ce qu'il est sans le concours efficace et remarquable du service technique de la commune. Depuis quelques jours, son personnel

est sur la brèche afin d'aménager tous les lieux où se déroulera une manifestation : *(donner quelques exemples : il tire des câbles électriques, installe des barrières de sécurité, prévoit des parkings...)*. Et, après la fête, il devra encore travailler plusieurs jours pour tout remettre en ordre et rendre au village son aspect habituel. Son concours nous est précieux et indispensable et je tiens à lui rendre hommage et le remercier vivement. De plus, pour que sa tâche de remise en état soit facilitée, et que le souvenir de la fête ne soit pas gâché, je lance un appel à l'esprit civique de tous et vous demande de veiller à ce que toute détérioration soit évitée, que ce soit sur des installations communales ou des propriétés privées.

Je vous rappelle le programme de cette (ces) journée(s) : *(énumérer les points forts de la fête : bal animé par..., fête foraine située à tel endroit... avec telle attraction..., marché de produits régionaux avec tels commerçants et telles spécialités, spectacles à tel endroit, interprétés par..., ...)*. Comme vous pouvez le constater, nous avons essayé de contenter tous les âges car c'est aussi l'occasion pour les générations de se rencontrer, pour les parents de partager des instants de plaisir avec leurs enfants et de se retrouver dans un contexte différent.

Cet événement est donc un élément important pour la notoriété du village et participe à la cohésion de notre petite communauté. J'en suis particulièrement fier et c'est aussi pour cette raison que nous nous attachons à le renouveler. Encore un grand merci à tous les artisans de cette manifestation.

Mesdames et Messieurs, je ne serai certainement pas le dernier à profiter des bons moments qui s'annoncent et je m'en réjouis à l'avance. Je vous souhaite, petits et grands, de passer aussi des (une) journée(s) agréable(s) et de ne manquer aucun des divertissements prévus, et je vous donne rendez-vous pour une nouvelle fête l'année prochaine.

Fête de la musique

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En ce 21 juin 20xx, jour du solstice d'été, nuit païenne où brillent les feux de la St Jean, nous voici réunis pour savourer une nouvelle fête de la musique. En 1982, à l'initiative de Jack Lang, le ministre de la culture de l'époque, cette fête a été créée par Maurice Fleuret, alors directeur de la musique et de la danse. Peu de Français se souviennent de la date exacte, et les plus jeunes croient même que cette fête a toujours existé, tant elle est populaire et entrée dans les mœurs.

« Faites de la musique, Fête de la musique », tel était le mot d'ordre. Constatant, après une enquête sur les pratiques culturelles des Français, que cinq millions d'entre eux, dont un jeune sur deux, jouaient d'un instrument de musique, son but était de faire descendre la musique dans la rue pour la rendre accessible à tous, la désacraliser, et de la faire découvrir sous toutes ses formes. Le succès a été immédiat : dès la première année, à l'invitation du ministère de la culture, des milliers de musiciens amateurs ou professionnels se sont installés dans la rue pour y jouer, et la demi-heure prévue s'est parfois transformée en une nuit entière. Au fil des années suivantes, ce succès ne s'est pas démenti et les initiatives se sont accrues chez les professionnels comme chez les amateurs, dans des salles de spectacle et dans les rues, avec des concerts gratuits, des récitals exceptionnels, des événements originaux liés à la musique...

La première consécration eut lieu en 1985 quand, à l'occasion de l'année européenne de la musique, d'autres villes européennes ont adopté cette manifestation. Elle est maintenant officielle dans presque toute l'Europe puisque de nombreuses grandes villes ont signé une « charte des partenaires de la fête européenne de la musique » et s'est également exportée à San Francisco et New York, au Brésil et en Colombie et jusqu'en Afrique où elle est presque considérée comme une fête nationale.

Succès international, elle est aussi phénomène de société puisqu'elle annonce et accompagne les nouvelles tendances musicales : du renouveau des musiques traditionnelles à l'explosion des musiques du monde, du développement des chorales à l'apparition du rap ou de la techno... Les réseaux se multiplient, des liens, parfois improbables, se créent ; la musique se répand partout, dans les hôpitaux et dans les prisons, dans les villes et dans les campagnes. La magie a opéré, tout le monde, jeunes et vieux, citadins et ruraux, cadres et ouvriers, s'est approprié cette fête, en jouant ou en écoutant. Peu importe le style de musique, peu importe l'instrument, peu importe qu'on soit professionnel ou amateur, rodé ou novice, qu'on joue seul ou en groupe, les scènes sont ouvertes à toute forme d'expression musicale. Il s'agit de faire plaisir et de se faire plaisir.

Et nous aussi, nous nous faisons plaisir depuis de nombreuses années en ouvrant différents lieux de la ville aux musiciens qui le désirent et en mettant à leur disposition le matériel dont ils ont besoin. Avec l'aide de (*citer les différents organismes partenaires : la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les Associations Départementales de Développement Musical et Chorégraphiques, la SACEM, le conservatoire régional ou municipal...*), nous proposons toujours un programme varié où le classique peut côtoyer la musique africaine et le musette fréquenter la techno. Tous les genres s'y retrouvent et il y

en a pour tous les goûts et tous les âges, avec une totale gratuité d'accès puisque tel est l'esprit originel de cette fête.

Et puis, il y a le programme défini à l'avance et les surprises que nous réservent les virtuoses d'un soir, profitant de l'occasion pour enfin se décider à jouer en public. Les difficultés pour arriver à se produire un jour, autrement que devant sa famille ou ses amis, tombent et le rêve devient accessible, puis réalité. Etre prêt pour jouer le 21 juin devient un but à atteindre et la motivation suffisante pour supporter une année d'efforts et de répétitions. N'hésitez pas à flâner au hasard des rues, vous ne manquerez pas d'être étonnés ou séduits par quelque aubade impromptue de baladins d'un soir.

On peut remarquer que, malgré l'ancienneté de cette manifestation, elle attire toujours autant de spectateurs et de musiciens, les anciens qui se seraient lassés sont remplacés par des jeunes dont c'est parfois la première sortie le soir ou à un concert, elle leur tient lieu, en quelque sorte, de rite initiatique dans le monde des adultes. Et, au contraire, les participants regrettent souvent que la fête ait lieu à date fixe, qui peut tomber un jour de semaine, et les empêche d'en profiter autant qu'ils le souhaiteraient. Peut-être pourrait-on imaginer une fête de la musique qui durerait plusieurs jours ? Tout est possible pour cette fête qui a su se préserver de toute routine et présente toujours un caractère novateur.

En tous cas, amis mélomanes, musiciens avertis ou débutants balbutiants, cette fête est la vôtre. Accordez vos instruments, faites vos vocalises, ouvrez vos oreilles, la plus longue nuit de l'année vous appartient et ne demande qu'à vous charmer.

Jumelage

Mesdames et Messieurs les représentants de (*nom de la ville jumelée*),
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur (*Madame*) le (*la*) Président(e) du Comité de jumelage,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Soyez les bienvenus à (*nom de la ville qui accueille*).
(*Répéter cette phrase dans la langue de la ville jumelée*).

Ce jour est un grand jour pour notre commune et je suis très fier d'exercer ma fonction de maire en ce moment puisque j'ai le grand honneur de co-présider avec (*donner le nom de la personnalité représentant la ville jumelée*) cette cérémonie au cours de laquelle nous allons échanger et signer, au nom de nos deux villes, nos serments mutuels de jumelage, ainsi que l'ont déjà fait avant nous 13 000 communes européennes, dont 5 000 françaises.

Nous avons le plaisir d'accueillir de nombreux représentants de XX, dont (*citer les éventuelles sommités qui ont fait le déplacement*) qui nous ont déjà fait part de leur joie de se trouver ici et de leur impatience à nous recevoir à leur tour. Nos amis sont chaleureusement entourés par tous les membres du Comité de jumelage, sous la présidence de M. (*ou Mme*) XXX, que je remercie vivement pour leur action dynamique et déterminée à parvenir à ce rapprochement, et par toutes les personnes ayant accepté d'héberger nos hôtes. Un réseau d'amitiés commence déjà à se former et laisse bien augurer de l'avenir de notre belle aventure.

Notre démarche montre résolument notre volonté d'ouverture au monde. Nous souhaitons favoriser des échanges nombreux et diversifiés, d'abord amicaux et culturels mais aussi, plus tard, pourquoi pas, des coopérations techniques ou économiques. Les domaines d'action sont nombreux et nos projets communs sont innombrables et enthousiasmants (*annoncer les projets retenus, par exemple : apprentissage de la langue, stages en entreprise ou emplois saisonniers pour les étudiants, rencontres entre élus et professionnels, conférences, promotion des villes et des régions, des produits locaux, compétitions sportives, visites touristiques...*).

Mais, avant tout, nous devons apprendre à nous connaître. Nous avons des points communs, certes, mais également beaucoup de différences. Le meilleur moyen pour découvrir un pays et son peuple, c'est d'y aller, ou de recevoir chez soi un de ses représentants. La découverte peut se faire de multiples façons : lors d'un concert de musique traditionnelle, dans une exposition artistique ou artisanale, ou simplement autour d'une table garnie de plats typiques. Loin du tourisme classique, nous avons donc besoin d'un contact privilégié avec ses habitants, c'est pourquoi nous avons cherché des personnes susceptibles d'accueillir nos hôtes comme des membres de leur propre famille, de façon à les « plonger » dans la vie quotidienne telle que nous la connaissons chez nous. Vous avez été nombreux à répondre à notre appel et nous vous en remercions. Nous savons que cet effort, si ça en fut un, a été largement récompensé par la richesse des échanges que vous avez déjà expérimentés. Nul doute que vous y aurez pris goût et serez prêts à renouveler l'expérience, en attendant de vous rendre vous-mêmes chez vos nouveaux amis.

Nous envisageons, dans le même ordre d'idée, des rencontres entre les enfants et les jeunes de nos deux villes en jumelant plus particulièrement deux écoles ou deux collèges ensemble, en organisant des échanges, d'abord épistolaires, puis des voyages où chacun pourra enfin voir son correspondant. Faire participer la jeunesse à un tel projet est un espoir pour l'avenir car des liens noués tôt peuvent difficilement se défaire. En effet, peut-on ressentir de l'hostilité à l'encontre d'un pays où on compte de nombreux amis, où on a vécu des moments inoubliables d'amitié et de partage, où on se sent un peu comme chez soi ? Par notre jumelage, l'amitié entre les peuples et l'espoir qu'on y place n'est plus une idée abstraite. J'ai la certitude d'œuvrer pour le bien de nos populations et de l'humanité entière. Côté d'autres peuples dans toute leur diversité et leurs différences rend plus riche et ouvre le cœur et l'esprit pour avoir envie de toujours plus de nouvelles rencontres.

Chers amis, nous allons passer quelques jours ensemble, durant lesquels nous partagerons des temps de détente et de distraction et des instants plus intimes au sein de chaque famille d'accueil. Faisons le plein de souvenirs pour en jouir durant les périodes où nous ne nous verrons pas. Profitons-en pour tisser des liens individuels forts qui contribueront à consolider les liens collectifs que nous nouons officiellement aujourd'hui.

Nous nous sommes choisis, nous nous sommes plus, nous avons décidé de nous lier, presque comme dans un mariage, pour le meilleur et pour le pire. Et, comme pour un mariage, mon émotion est grande car ce moment est solennel. Nous désirons rapprocher nos ressemblances pour les cultiver, nous servir de ces ressemblances pour nous rapprocher, et souhaitons observer nos différences pour nous en enrichir. Nous nous ressemblons sans être identiques mais nous nous revendiquons désormais jumelles.

Je renouvelle mes remerciements à tous les acteurs de cette opération. Que cette journée soit le début d'une intense période d'amitié et de coopération ! Longue vie à notre jumelage !

1^{er} mai

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes le 1^{er} mai 200x, nous approchons de l'été et ce jour férié nous permet de profiter du printemps, de nous occuper de notre jardin, d'aller en forêt cueillir du muguet sauvage ou de nous reposer. Une plaisanterie connue dit qu'il est paradoxal de ne pas travailler le jour de la Fête du Travail.

Cette fête est observée dans de nombreux pays, souvent le même jour, mais en connaissez-vous l'origine ? Savez-vous, en notre société de loisirs, que, par le passé, des syndicalistes se sont battus ce jour-là pour obtenir plus de temps libre ?

Le premier 1^{er} mai remarquable remonte à 1886, aux Etats-Unis, où, après deux années de tractations, les principaux syndicats ouvriers veulent imposer la journée de huit heures aux employeurs. Beaucoup de travailleurs obtiennent satisfaction mais d'autres sont obligés de se mettre en grève dès le 1^{er} mai pour faire céder leur patron. Une série de manifestations tourne mal à Chicago où des morts sont à déplorer parmi les manifestants et les policiers.

Trois ans après, en Europe, la II^e Internationale socialiste décide de demander aussi la journée de huit heures (soit, quand même, encore 48 heures hebdomadaires) et donne rendez-vous à tous les travailleurs tous les 1^{er} mai pour une manifestation reprenant cette revendication et d'autres résolutions du congrès. Le 1^{er} mai 1891 à Fourmies, dans le Nord, est sanglant et cette date prend là toute sa dimension revendicative. Et quand la journée de huit heures est adoptée en 1919, les manifestations rituelles donnent l'occasion de réclamations diverses.

Il faut noter que le 1^{er} mai ne devient une journée chômée en France qu'en 1941, bien après la Russie soviétique (1920) et prend alors le titre officiel de « Fête du Travail et de la Concorde sociale ». En 1947, le gouvernement issu de la Libération reprend la mesure qui fait du 1^{er} mai un jour férié et payé, mais n'en fait pas une fête légale et ne le désigne plus officiellement comme Fête du Travail.

Il est de tradition de rencontrer aux coins des rues des vendeurs de muguet. En effet, depuis 1930, l'administration fiscale tolère que des particuliers ou des organisations de travailleurs vendent des brins de muguet sans formalités ni taxes, ce jour-là uniquement. Pourquoi le muguet ? parce qu'il était le symbole du printemps en Ile-de-France. Porté à la boutonnière avec un ruban rouge, il a remplacé la fleur d'églantine qui, elle, rappelait l'ouvrière Marie Blondeau, vêtue de blanc et les bras couverts de fleurs, morte à Fourmies en 1891.

Les manifestants de 1890 ont, un temps, défilé en portant à la boutonnière un triangle rouge représentant la division de la journée en trois parties égales : travail, sommeil et loisirs.

Un tiers pour le travail, un tiers pour le sommeil, un tiers pour les loisirs : nous n'en sommes vraiment plus là : cinq semaines de congés payés, 35 heures hebdomadaires, RTT, assurance chômage, protection sociale... la vie est devenue moins dure, même si certains métiers imposent encore des contraintes difficiles à supporter. Mais qui se souvient encore du temps où le seul jour de repos était le dimanche, où la durée du temps

de travail dépassait les dix heures, où même les enfants travaillaient ? Petit à petit, grâce à l'engagement et au combat de certains, les conditions de travail, et donc de vie, de tous ont changé et se sont améliorées. Il ne faut pas oublier que si nous pouvons vivre aujourd'hui dans une société où les loisirs sont roi, des hommes hier ont donné leur vie pour parvenir à ce résultat. Au-delà de toute idée politique, le 1^{er} mai reste un symbole de la lutte pour parvenir à une vie meilleure.

De nos jours, les syndicats ont du mal à recruter des adhérents et trouver des volontaires pour se présenter sur des listes de délégués du personnel ou de conseillers prud'homains. Que se passe-t-il ? Le temps où l'être humain s'inquiétait de son sort et de celui de son prochain est-il révolu ? Chacun pense-t-il que tout a déjà été fait ? Vivons-nous désormais dans une société individualiste où on ne s'engage pour une cause que si on y a un intérêt personnel ou immédiat ?

Non, je ne peux pas le croire. Et j'en veux pour preuve le développement important du milieu associatif. Nous avons la chance en France de disposer de la belle loi de juillet 1901 réglementant le droit de s'associer sans but lucratif. Chaque année voit fleurir des dizaines d'associations aux buts aussi divers que variés, qui sportif, qui culturel... Ces associations sont dirigées par des bénévoles qui s'investissent autant que dans leur travail pour l'intérêt collectif de leurs adhérents. De nombreuses causes humanitaires et caritatives sont soutenues par des associations actives ; bien des progrès ont été accomplis et des tragédies évitées grâce à elles.

Je suis donc optimiste et rassuré. Même si la fête du 1^{er} mai n'évoque plus grand chose d'autre qu'une journée de repos, son esprit perdure et nous pouvons avoir confiance en l'avenir car des hommes de bonne volonté continuent à l'avoir bien en main.

18 juin

Mesdames et Messieurs les représentants des associations d'anciens combattants,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations d'anciens résistants,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour commémorer le 18 juin 1940, jour que choisit le général de Gaulle pour lancer, depuis Londres, son appel à la France et aux Français sur les ondes de la BBC.

Cet appel est connu de tous les Français mais ils sont pourtant peu nombreux à l'avoir entendu ce jour-là, pour la simple raison qu'il fallait pouvoir capter les émissions de la radio anglaise. Les habitants de la zone non occupée en prennent connaissance le lendemain par la presse car de nombreux journaux régionaux l'éditionnent en tout ou partie. En revanche, plus nombreux sont ceux qui entendent l'interview de Charles de Gaulle, encore colonel à l'époque, enregistrée le 21 mai 1940 à Savigny sur Ardres, après la bataille qu'il vient de remporter à la tête de ses chars dans la région de Montcornet, puisque cette intervention radiophonique est diffusée par les actualités françaises début juin ; elle contient déjà tout l'esprit de l'appel du 18 juin.

Cet appel arrive à un des moments les plus noirs de l'histoire du pays puisque, la veille, le maréchal Pétain vient d'annoncer sa demande d'armistice et appelle à la résignation, cette date n'est donc pas choisie au hasard. Au contraire, le général de Gaulle fait briller une lueur d'espoir :

- Il explique pourquoi l'armée française est en déroute : ce n'est pas à cause d'une supériorité en nombre de l'armée allemande mais à cause de sa supériorité en armes et en technologie moderne.
- Il affirme que la France est capable de parvenir aux mêmes résultats si elle dispose des mêmes armes. Il parle en connaissance de cause puisqu'il vient lui-même d'obtenir une victoire grâce à ces dispositifs.
- Il insiste sur le fait que, le conflit dépassant largement les limites du territoire français – il qualifie cette guerre de mondiale –, la France ne doit pas se considérer comme vaincue, malgré les apparences, et qu'elle peut compter sur une aide extérieure qui existe, celle de l'Empire britannique et des Etats-Unis. (Cet élément est repris plus tard sur la fameuse affiche placardée à Londres et dont la formule est restée gravée dans les mémoires : « La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre. ».)
- Enfin, il appelle la résistance à s'organiser autour de lui en conviant les combattants et les « techniciens » des industries d'armement à le rejoindre.

Ignoré de la plupart, cet appel ne passe tout de même pas complètement inaperçu et de nombreuses personnalités de premier plan, telles que Pierre Mendès-France ou Maurice Schumann, pour ne citer qu'eux, se le rappellent sans erreur possible. La nation se souvient aussi avec émotion de tous ces jeunes gens, connus ou inconnus, qui partirent clandestinement à bord de simples bateaux de pêche, quelques jours après, comme les cent trente-trois marins de l'île de Sein, et de tous ceux qui n'arrivèrent malheureusement pas à destination. Au fil des années, cette date est devenue dans les esprits le début

officiel de la résistance en France. Il faut néanmoins noter que des hommes, plus nombreux qu'on ne croit, et notamment des officiers de l'armée française refusant l'idée de la défaite, n'avaient pas attendu cet appel pour décider de rejoindre le général de Gaulle à Londres.

Ce jour, bien qu'il ne soit pas devenu férié ou fête nationale, se définit tout de même comme une journée culte. Au début, certains étaient conscients du rôle qu'avait joué le général de Gaulle dans le sursaut de résistance qui s'était engagé (Il y eut, par exemple, une manifestation provocatrice à Paris, sous le regard des Allemands, le 11 novembre 1940, où des étudiants zazous défilèrent en portant chacun deux cannes à pêche : ils criaient "deux" et montraient leurs cannes qui s'appelaient aussi des gaules). Mais peu de gens étaient capables de dater le début de cette réaction. Le mythe s'est construit au fil du temps, étayé par les événements qui se déroulèrent par la suite.

D'abord, le fait que de Gaulle ait parlé de la sorte à une période où l'état d'esprit de la population française était diamétralement opposé à toute idée d'espoir, prostrée qu'elle était dans la défaite, et que personne n'aurait pu en imaginer la portée ultérieure est suffisamment remarquable pour faire naître le mythe.

Les épisodes suivants avec l'engagement de Français libres sur tous les théâtres de combat, la gloire de Bir Hakeim... jusqu'à la libération de Paris ont montré que le général de Gaulle ne s'était pas trompé ; son appel revêtait alors une valeur prophétique. Et dans le même temps, il parvenait lui aussi à une stature de héros.

L'appel du 18 juin est donc devenu un symbole important d'une tradition nationale, qui s'inscrit dans le passé historique de la France, de ne jamais baisser les bras ni plier afin de conserver son identité et son intégrité. Il représente le triomphe de l'intelligence et de l'énergie contre les forces du destin qui a permis au pays de racheter sa honte passée. Fort heureusement, nous ne sommes plus dans une période tourmentée où la patrie et la liberté nationale sont en danger mais nous nous devons de ne pas oublier cet épisode de notre histoire et d'en retenir le principe que tout est encore possible quand tout semble perdu.

11 novembre

Mesdames et Messieurs les représentants des associations d'anciens combattants,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Lundi 11 novembre 1918, 11 heures du matin : les cloches de toutes les paroisses de France sonnent à toute volée la signature de l'armistice, mettant un terme à plus de quatre années d'une guerre épouvantable. Depuis quelques jours, le bruit courait que la fin du conflit était proche et les soldats terrés au fond de leurs tranchées espéraient et attendaient ce moment en comptant les heures ; ils ne le croiraient que quand ils en seraient vraiment sûrs.

Ce qu'ils ont vécu, ils ne pourront jamais l'oublier.

Partis la fleur au fusil en août 1914, persuadés que la guerre serait courte et que l'empereur Guillaume II y « laisserait ses moustaches », les quatre millions de jeunes hommes mobilisés baignaient depuis longtemps dans une atmosphère revancharde à la suite de la défaite de 1870. Ils allaient reconquérir l'Alsace et la Lorraine, provinces françaises perdues en même temps que la dernière guerre. Ils partaient aussi pour une aventure extraordinaire, empruntant le chemin de fer ou se rendant dans une grande ville pour la première fois, avec des rêves de gloire. L'enseignement à l'école, les journaux, les manifestations sportives... tout était prétexte à exalter le sentiment patriotique, même chez les pacifistes les plus convaincus. La croissance démographique de l'Allemagne, cet ennemi héréditaire, n'était pas vue d'un très bon œil et attisait toutes les craintes. De plus, la rivalité franco-allemande se retrouvait à tous les niveaux : expansion coloniale, exportation de produits, conquête de marchés financiers... Partout en Europe même, les tensions montaient et tout laissait supposer qu'un conflit risquait d'éclater ; l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo le 28 juin 1914 en fut le motif tout trouvé. Cette guerre était patriotique et elle suscita l'Union sacrée des Français.

Ils avaient 17, 25 ou 30 ans. Ils étaient boulangers, avocats, étudiants... ils devinrent fantassins, sous-officiers, infirmiers... ils devinrent des Poilus. Ils étaient partis avec l'idée de gagner rapidement une guerre de mouvement, ils restèrent bloqués des années, dans une guerre d'usure, embourbés dans des tranchées, gagnant quelques mètres un jour et les perdant le lendemain. Ils ont tué des Allemands, se rendant bien compte que ceux-ci vivaient le même enfer qu'eux ; ils ont vu leurs camarades tomber, sans pouvoir leur porter secours ni même les ensevelir décemment. Ils ont souffert de la faim, de la soif, de la vermine, des rats, du froid, de la pluie, du soleil... Ils tenaient bon grâce à leur foi, quand ils croyaient, et grâce au courrier et aux colis qu'ils recevaient de leur famille et qui amélioraient leur ordinaire.

Rapidement, malgré leur patriotisme exacerbé des premières heures, ils comprirent que cette guerre n'avait pas de sens, ils ne pouvaient plus en prévoir la fin et son utilité ne leur parut plus si évidente. Ils constatèrent les erreurs de la hiérarchie militaire qui vouait encore un culte au sabre et à la baïonnette et un mépris profond pour l'artillerie lourde allemande qui fit pourtant très vite des ravages dans leurs rangs. Les pertes humaines se comptaient parfois par milliers en une seule journée.

Ils furent huit millions à être mobilisés en quatre ans et plus deux millions d'entre eux, la force vive du pays, ne rentrèrent jamais chez eux, laissant des parents désemparés de voir mourir leurs fils, des femmes veuves avant l'âge, obligées d'assumer leur vie seules et des enfants qui, pour la plupart, ne gardaient aucun souvenir de leur père et vécurent dans le culte du disparu.

Quant aux survivants, quatre millions d'entre eux furent gravement blessés, quand ils n'étaient pas mutilés. Les autres s'en sortirent en apparence saufs mais marqués à vie par les horreurs qu'ils avaient vécues. Ils ne seraient plus jamais les mêmes. Après Verdun, un Poilu écrivit à sa mère « ... nous avons beaucoup souffert et personne ne pourra jamais savoir par quelles transes et quelles souffrances horribles nous avons passé. » Un autre confia à son journal : « Nous retombons à la brute : je le sens chez les autres, je le sens chez moi ; je deviens indifférent, sans goût, j'erre, je tourne, je ne sais ce que je fais. » Un autre encore, soldat allemand en convalescence, conseillait à un supérieur de construire des asiles de fous et des prisons, « pour après », tant il était conscient que personne ne reviendrait indemne et que des catastrophes étaient à prévoir. Quelle génération d'hommes brisés cette guerre a-t-elle engendrée ? Quelle fut leur vie une fois de retour chez eux une fois la paix signée ? Elle avait des apparences normales mais combien sombrèrent dans l'alcoolisme ou furent incapables de mener une existence stable ? Combien firent des cauchemars toutes leurs nuits ?

Poilus courageux et admirables, vous qui êtes morts pour la France, vous dont le nom a été gravé dans la pierre au cœur de chaque commune afin que nul Français n'oublie votre sacrifice, vous qui êtes revenus vivants mais détruits, vous vouliez que cette guerre soit « la der des ders » mais, dans sa conclusion, germaient déjà les origines de la suivante, veuillez accepter notre hommage respectueux et le témoignage de la profonde gratitude de vos enfants.

Ouverture de la chasse

Mesdames et Messieurs,
Chers amis chasseurs,

Les fusils ont été démontés, nettoyés, remontés, les cartouches préparés, les chiens entraînés, les gibecières vérifiées, le permis validé... tous les amoureux de la traque ou de la battue sont fin prêts et attendent en piaffant d'impatience ce jour d'automne, date officielle de l'ouverture de la chasse.

Enfin, ils vont pouvoir s'adonner à leur passion. Ils aiment se lever avant le point du jour, enfiler rapidement leur tenue verte, quitter silencieusement leur maison en compagnie de leur chien, fidèle compagnon et partenaire irremplaçable, pour se diriger vers le point de rendez-vous où ils vont retrouver d'autres compères aussi fébriles qu'eux. Les paroles sont rares, la voix est encore ensommeillée mais les yeux brillent d'excitation. Puis c'est le déploiement dans les bois qu'ils connaissent bien pour les avoir courus durant toute leur jeunesse. Chacun marche sans bruit, guettant le moindre signe de passage de gibier ; les chiens sont attentifs, la truffe frémissante. Soudain, un appel bref suivi du premier coup de fusil, une exclamation de joie ou de dépit : la journée de chasse a commencé.

Ils marchent pendant des heures, échangeant quelques mots mais toujours sur le qui-vive, étudiant le moindre bruissement de fourré, vérifiant du coin de l'œil la présence des collègues et des chiens. De temps en temps, ils tirent, quand ils sont sûrs de leur cible, se fiant à leur instinct mais également à leur expérience et à leurs connaissances contrôlées lors de l'examen de passage de leur permis. Les pauses pour les casse-croûte sont des moments de détente et d'échanges d'impressions où ils relâchent leur tension nerveuse et donnent libre cours à leur faconde. Mais une fois les couteaux repliés et la partie de chasse reprise, ils se retrouvent avec eux-mêmes, seuls dans leurs pensées et, en même temps, tous les sens en alerte. Leurs longues marches leur permettent de ressentir la forêt comme s'ils en étaient un des éléments. Ils sont en communion avec la nature qu'ils respectent pour tout ce qu'elle leur donne de joie et de satisfaction.

Etre chasseur est un état d'esprit et une culture. Généralement, on l'est de père en fils (ou fille, bien sûr) et il est rare qu'on le devienne spontanément, à moins d'y avoir été initié par quelque ami passionné. La communauté cynégétique semble fermée aux yeux du grand public et, de ce fait, est souvent décriée, certains n'y voyant là que l'assouvissement d'instincts peu honorables. Les accidents sont montés en épingle, on dénonce le manque de sécurité. Des réformes importantes ont été apportées dans l'examen du permis de chasser : les épreuves, tant théoriques que pratiques, accordent une place majeure au respect des règles de sécurité et à la connaissance et reconnaissance des espèces animales protégées. Nous sommes loin du temps où n'importe qui possédant un fusil pouvait tirer n'importe où sur tout ce qui bougeait !

De plus, les chasseurs exercent une action utile pour les forêts et le monde animal et sont écologistes par nature. Par exemple, pour pouvoir être chassés, de vastes territoires sont entretenus régulièrement par les fédérations de chasse, y compris en dehors des périodes d'ouverture : débroussaillage et élagage permettent aux arbres de croître et aux animaux de mieux circuler et de gîter. Elles investissent également du temps et de l'argent pour créer et aménager de nouveaux territoires susceptibles d'accueillir des espèces. Il ne faut pas non plus oublier que le littoral maritime et de nombreuses espèces d'oiseaux doivent

leur préservation et leur survie à l'activité des chasseurs qui, par leur présence sur de nombreuses portions, ont évité la construction d'immeubles ou autres édifices bétonnés qui auraient modifié durablement et malheureusement le paysage et la diversité ornithologique

Il est à noter aussi le rôle prépondérant des chasseurs dans la régulation du gibier. Ainsi, chaque année, les fédérations définissent un plan de chasse par espèces. Ceci est particulièrement utile pour le grand gibier tel que les sangliers qui peuvent être à l'origine de graves accidents quand ils décident, par exemple, de traverser une route en groupe. Or, il arrive que l'accès à certaines propriétés soit refusé aux chasseurs ; le gibier y trouve refuge et peut s'y multiplier à son aise. Si, en plus, la forêt a souffert des dernières grosses tempêtes et n'a pas été entretenue depuis, le refuge est presque inviolable. Dans ces cas de surpopulation, les préfetures décident généralement d'organiser des battues administratives qui consistent à abattre massivement le gibier. On ne peut plus parler de chasse mais... de boucherie, puisque les animaux n'ont plus aucune chance d'en réchapper.

Vous êtes un million et demi en France à pratiquer cette activité ancestrale. La chasse, au début de l'humanité, était essentielle à la survie ; les chasseurs étaient des personnages importants et respectés puisque sur eux reposait la responsabilité de nourrir le clan. Nous n'en sommes plus là mais cette occupation est toujours noble et digne, pratiquée par des hommes responsables et conscients qu'ils utilisent des armes dangereuses.

Chers amis, je vous souhaite une bonne période de chasse. Que le grand Saint-Hubert vous soit favorable, qu'il guide votre œil et empêche votre bras de trembler et garnisse vos gibecières de morceaux succulents que nous nous ferons un plaisir de déguster ensemble !

Inauguration d'une maison de retraite

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

L'installation d'une maison de retraite sur le territoire de notre commune est une réponse aux demandes parfois pressantes dont nous faisons part de nombreux concitoyens, que ce soit pour eux ou pour un de leurs proches.

Force est de constater que la population vieillissante va croissant. En effet, les progrès fulgurants de la médecine ont apporté une amélioration de la santé et des services de santé ; les meilleures conditions financières des personnes âgées leur permettent aussi de vivre mieux. Ces deux facteurs ont entraîné un allongement significatif de l'espérance de vie : celle-ci a augmenté de plus de trente ans depuis 1900 et elle croît encore chaque année. Devenir centenaire n'a plus rien d'exceptionnel.

Paradoxalement, au regard de cette chance offerte de vivre plus longtemps, la vieillesse fait peur et notre société, globalement, rejette ses vieux alors que ceux-là mêmes ne se sentent pas toujours vieux. La crainte de la dépendance fait qu'on se représente souvent les dernières étapes de sa vie comme une période lamentable. Plus jeune, on se veut toujours plus libre et indépendant et on ne peut pas se projeter dans le grand âge. Plus encore, dans notre époque d'individualisme forcené, s'imaginer avoir besoin d'aide est intolérable. En mars 2003, d'après un sondage effectué par le magazine Notre Temps, 51 % des personnes interrogées trouvaient les maisons de retraite nécessaires et agréables à vivre alors qu'à la même période, une étude de la Fondation de France montrait que les seniors ne voulaient pas entendre parler de maison de retraite pour eux-mêmes.

Les personnes âgées restent chez elle le plus longtemps possible, fortement soutenues par leur famille qui jure ses grands dieux que jamais son parent n'ira en maison de retraite. Cette situation dure jusqu'à ce que la personne tombe malade, soit hospitalisée et, finalement, se retrouve incapable de retourner vivre seule chez elle alors qu'elle doit quitter l'hôpital. Donc, comme 150 000 familles en France chaque année, ses enfants commencent la quête éperdue d'un hébergement adapté. Aucune place n'est libre, ils s'inscrivent sur une liste d'attente. Ils attendent pendant des semaines, obligés de trouver une situation intermédiaire et culpabilisés parce qu'ils ne peuvent pas s'occuper de leur parent. Enfin, on leur annonce qu'une place s'est libérée, il faut donner une réponse tout de suite. La personne âgée se retrouve catapultée dans une maison qu'elle n'a souvent pas visitée, sans avoir la possibilité de choisir, simplement parce qu'il fallait bien aller quelque part. On peut facilement imaginer sa détresse : elle est maintenant diminuée et a perdu son autonomie, elle n'est plus chez elle, parfois loin des siens, et doit s'habituer à un nouvel environnement, de nouveaux visages. Cette épreuve douloureuse aurait pu être évitée si l'accueil avait été envisagé avant qu'il ne devienne une urgence. Mais les maisons de retraite souffrent d'une image négative, entretenue par des faits divers largement médiatisés.

Pourtant, d'après une étude réalisée par ALMA France, structure qui a contribué à lever le tabou de la maltraitance des plus âgés, les cas de maltraitance, en général, ne sont pas plus fréquents en institution qu'à domicile. Une maison de retraite est un lieu d'accueil tout

à fait adapté aux besoins des personnes âgées. J'en veux pour preuve l'établissement que nous inaugurons aujourd'hui, où tout a été conçu pour s'adapter aux spécificités de cette période de la vie. Les locaux sont aménagés avec soin, de façon à garantir un minimum d'intimité aux pensionnaires mais à permettre aussi les échanges et la persistance de liens sociaux.

Tous les aspects évoqués dans la charte des droits et des libertés de la personne âgée dépendante, élaborée par la Fondation Nationale de Gérontologie, ont été abordés et pris en compte. Le personnel recruté de façon rigoureuse est qualifié, spécialement formé en gérontologie et sensibilisé aux attentes de cette population. L'organisation et le fonctionnement de cette maison de retraite vont permettre aux pensionnaires de conserver leur liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société. Les liens avec leurs proches, famille ou amis, seront vivement encouragés. Des activités culturelles, de loisirs ou sportives dans la mesure du possible, seront proposées et les résidants seront incités à y participer, tout en leur laissant le droit d'accepter ou non. De plus, nous veillerons à ce que tout soit mis en œuvre pour que la maison ne devienne pas un ghetto mais reste ouverte à la vie qui l'entoure. Des rapprochements pourront être effectués avec des écoles ou des associations de la commune pour des activités conjointes. Les échanges inter-générationnels seront recherchés afin de pouvoir bénéficier des richesses inhérentes à chaque âge.

Notre époque voue un culte à la jeunesse et abandonne ses vieux parce qu'ils font peur. Il faut que chacun ait conscience que vieillir fait partie de la vie et que c'est normalement le sort réservé à tous. Etre vieux, c'est avant tout être toujours vivant. Tant que la vie continue, l'être humain conserve tous ses droits, en particulier, celui de s'appartenir et de vivre dans la dignité. Les personnes âgées sont notre passé mais surtout notre histoire et notre expérience. Plutôt que de voir le vieillissement comme une déchéance, considérons-le comme la fin d'une vie qui s'éteint doucement et offrons à nos vieux le choix bien mérité de savourer cette douceur tranquillement le plus longtemps possible.

Ouverture d'une classe

Monsieur le Préfet,
Madame (*ou Monsieur*) l'Inspecteur d'académie,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

La réunion de tant de personnages officiels n'est pas chose courante au sein d'un établissement scolaire où l'on a plutôt l'habitude de rencontrer des enfants. Nous sommes ici, en effet, pour célébrer un événement important pour eux, pour leurs parents et pour la commune puisque nous nous réjouissons d'assister à l'ouverture de la *n^e* classe de (*primaire, maternelle*) de l'école.

Le besoin d'une classe supplémentaire dans cette école commençait à se faire cruellement sentir. En effet, la politique d'urbanisation que la commune mène depuis quelques années a entraîné la construction d'un certain nombre de logements et attiré de jeunes couples et leurs enfants, déjà nés ou à naître. Outre le prix intéressant des terrains proposés, nettement moins élevé que près des grandes agglomérations, nous pouvons nous vanter de disposer de plusieurs installations attrayantes, tant culturelles que sportives, et de facilités de transport pour rejoindre les pôles économiques régionaux qui présentent, elles-aussi, un pouvoir attractif incontestable sur ceux qui sont à la recherche d'un nouveau point d'attache. Ainsi, si nous sommes fiers de constater que la pyramide des âges de la commune rajeunit, signe indéniable de notre dynamisme et de notre expansion, nous restions, jusqu'à ce jour, préoccupés de ne pas être en mesure d'offrir les moyens suffisants d'accueil scolaire qui s'imposaient. Nous risquions d'être les victimes de notre succès.

Très rapidement, les représentants de parents d'élèves se sont, eux aussi, inquiétés de l'effectif important des classes (*ou de la classe*), nuisible au bon travail des élèves et de l'enseignant, et ont alerté le conseil municipal. Nous avons recensé les différents avis et, après discussion, nous avons pris la décision d'aménager dans l'école un local susceptible de recevoir une nouvelle classe, en nous assurant que les commodités, (sanitaires, vestiaires, cour de récréation...), seraient d'une taille suffisante pour permettre cet agrandissement. Tous les travaux ont été faits dans les règles de l'art et les normes en vigueur scrupuleusement respectées, comme vous pourrez le constater lors de la visite que nous allons faire tout à l'heure.

Nous avons également prévu un logement de fonction pour le futur enseignant, proche de l'école, suffisamment vaste pour recevoir une famille de quatre personnes, et présentant tout le confort auquel on peut décemment prétendre. Nous étions prêts pour assumer cette création de classe.

Dans le même temps, nous avons fait part de notre projet à Monsieur le Préfet pour qu'il arrête sa décision avec Monsieur (*ou Madame*) l'Inspecteur d'académie.

Notre demande a été entendue et nous en sommes extrêmement satisfaits. En effet, en répondant à cette attente très forte, nous avons rassuré un grand nombre de familles. L'école est un "maillon de proximité" du service public, sans doute le plus proche des concitoyens, celui auquel ils sont les plus attachés ; c'est assurément un point sensible dans le fonctionnement d'une commune.

Nous ne pouvons que nous féliciter que tout se soit passé dans un parti pris affiché de transparence et de concertation. La décision a été précédée d'une analyse de nos besoins et d'un débat entre tous les partenaires concernés, en tenant compte des évolutions passées de la commune et de ses perspectives de transformations à plus ou moins long terme.

Je dois d'ailleurs saluer ici les associations de parents d'élèves de la commune et les remercier pour le soutien important qu'elles nous ont apporté. J'ai trouvé en elles des alliés précieux, des partenaires motivés et ouverts, soucieux du bien-être et du devenir des élèves, leurs enfants certes, mais pensant également à l'avenir de la commune et des futurs écoliers.

Cette nouvelle classe permettra à un grand nombre d'enfants de mener une vie plus calme et régulière durant toute l'année. Ils n'auront plus à se lever tôt pour prendre le car qui les emmenait à (*village voisin où ils allaient à l'école*) ; ils devraient être moins fatigués et, donc, plus disponibles pour leurs études. Habitant dans la commune, ils pourront également, si leurs parents sont libres le midi, rentrer chez eux pour déjeuner, ce qui constituera une économie non négligeable sur le budget familial.

De plus, elle permettra d'alléger les effectifs des classes (*de la classe*) existante(s) et offrira de meilleures conditions de travail à tous les enfants. Il est établi qu'un cours avec un nombre réduit de participants est un atout considérable pour les apprentissages : c'est une situation plus confortable pour tous, élèves et enseignant.

A compter de la prochaine rentrée, nous aurons donc le plaisir de voir de nouveaux écoliers prendre le chemin de notre école et d'entendre encore plus de cris d'enfants durant leurs jeux. Ce bruit joyeux, caractéristique des cours de récréation, rythme les journées des voisins de l'établissement ; et j'avoue qu'il me manque pendant les vacances.

Un village avec des enfants est un village qui vit. Pouvoir leur assurer un enseignement de proximité est une grande satisfaction. Nous remercions donc toutes les personnes ayant travaillé ensemble pour aboutir à cet heureux résultat. Nous allons maintenant visiter ces nouveaux locaux : vous pourrez apprécier leur bel agencement et constater que tout a été mis en œuvre pour que vos enfants puissent travailler sereinement dans un environnement agréable.

Inauguration d'un jardin public

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons rarement l'occasion de nous réunir en plein air et encore moins dans un cadre aussi enchanteur que celui où nous nous trouvons aujourd'hui. Nous avons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui le nouveau jardin public que nous venons de terminer et que nous avons choisi de nommer (*donner le nom choisi et expliquer pourquoi*).

Cette réalisation nous tenait vraiment à cœur parce qu'elle contribue largement à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

D'abord, le jardin a été aménagé sur un terrain vague, un endroit triste et sans âme, qui ne servait à rien ni à personne et risquait toujours d'être transformé rapidement en décharge sauvage. Ce lieu a maintenant acquis une identité forte grâce à cette réalisation ; ce n'est plus un no man's land, il a maintenant un nom et une utilité sociale.

Cet espace vide constituait aussi un trou dans l'unité de la commune, ce qui empêchait les différents secteurs situés autour de la percevoir et de s'en prévaloir. Le sentiment de cohésion et d'appartenance à une même entité est primordial pour un groupe ; nous l'avons ainsi reconstruite d'une façon agréable et naturelle en créant une relation entre les quartiers.

A présent, ce lieu va devenir un but de promenade recherché, un lieu de rencontres et de détente. Comme vous pourrez le remarquer lors de la visite que nous allons effectuer, toutes les générations pourront en profiter.

Les personnes âgées pourront parcourir les allées à leur rythme, à l'ombre, les jours où elles auront besoin de fraîcheur, et au soleil durant les courtes journées d'hiver. Elles trouveront de nombreux bancs disséminés dans tout le jardin où elles pourront se reposer seules ou en petits groupes et se raconter tranquillement les dernières nouvelles. Peut-être devront-elles disputer les places assises aux amoureux qui, comme on le sait, aiment bien les bancs publics ? Mais les voir enlacés donne plutôt envie de sourire et de les laisser roucouler. En tous cas, elles ne risqueront pas d'être importunées par des voitures puisque l'accès aux véhicules à moteur sera strictement interdit et sévèrement verbalisé. Une aire de stationnement est d'ailleurs prévue à l'entrée.

Les cyclistes et les amateurs de course à pied seront également satisfaits par cette restriction et les jeunes enfants qui débutent à vélo y trouveront un terrain d'entraînement tout à fait sûr. Et quand ils seront fatigués de pédaler, ils pourront changer rapidement d'activité et s'ébattre dans les jeux installés pour eux à différents endroits du jardin, installations soigneusement entretenues par les services techniques et répondant aux normes en vigueur.

Les classes pourront s'y rendre dans le cadre des leçons de découverte du monde, pour des observations sur les changements dus aux saisons, par exemple ; sa situation permet d'y accéder facilement et rapidement, sans prendre de transports en commun.

Les familles se retrouveront dans ce jardin, à goûter les belles journées ensoleillées, pour s'y promener, bien sûr, mais aussi pour pique-niquer, en profitant des aires prévues à cet effet, et équipées de tables, de bancs et d'un foyer pour les éventuelles saucisses grillées traditionnelles. Ensuite, elles auront le loisir de s'allonger à l'ombre pour une petite sieste ou de disputer une partie de pétanque acharnée.

Il est jusqu'aux jeunes mariés des environs qui y trouveront toute satisfaction puisqu'ils auront, à proximité de la mairie et de l'église, le cadre idéal pour poser devant le photographe et réaliser de magnifiques photos-souvenirs.

En effet, ce jardin est superbe et nous pouvons remercier notre équipe de jardiniers municipaux qui a su nous donner là un bel exemple de son savoir-faire. Le travail de nos ouvriers horticoles a été considérable. Partant de rien, ils ont donné naissance à une sorte de petit paradis. Leur recherche esthétique est évidente et le résultat est un succès. Bien sûr, nous n'avons qu'une vision partielle de ce qu'ils ont voulu créer : les arbres sont encore jeunes et n'ont pas encore atteint leur taille normale, les massifs de fleurs ne sont pas au maximum de leur épanouissement. Je vous donne donc rendez-vous dans quelques années pour avoir une idée précise de l'effet escompté et je suis sûr que nous serons encore plus charmés. Et pourtant, ce que nous voyons aujourd'hui est déjà admirable.

Ce jardin sera le poumon vert de la commune où chacun pourra aller chercher un bol d'oxygène. Même si nous ne sommes pas trop gênés par la pollution, il est important de pouvoir disposer d'un endroit calme et préservé, facile d'accès. Nous espérons qu'il attirera de nombreuses espèces d'oiseaux qui égayeront joyeusement les promenades. Nous veillerons attentivement à son entretien ; les équipes qui y sont affectées sont déjà opérationnelles. Je sais que vous l'apprécierez et que vous ferez tout pour lui conserver son attrait et éviter les détériorations.

Ce jardin sera également une vitrine du savoir-faire de nos jardiniers et nous pourrons même envisager, sans honte, de participer au concours des villes fleuries, avec de grandes chances de gagner une place honorable.

Je vous engage à venir souvent flâner dans ces allées et profiter de ce havre de paix que nous avons créé pour votre agrément. Et je vous invite maintenant à le parcourir, lentement, à votre rythme, afin d'en découvrir tous les charmes.

Inauguration d'un sentier de randonnée

Monsieur le Président de la Fédération Française de Randonnée Pédestre,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Lacez vos chaussures de marche et bouclez vos sacs à dos, emportez provisions et carte d'état-major, je vous invite à partir à la découverte du nouveau sentier de randonnée qui vient de s'ouvrir sur le territoire de la commune.

Ce sentier, d'une longueur totale de n km, s'ajoute aux 180 000 km de sentiers balisés qui existent déjà en France et font les délices des quelque 100 000 licenciés de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et de tous ceux qui les empruntent, parfois par hasard, au gré de leurs balades.

Ce sentier a été créé sur un chemin emprunté par nos anciens lors de leurs travaux des champs et de leurs déplacements d'un village à l'autre. Ils avaient toujours un outil coupant sur eux et taillaient régulièrement les branches gênantes ou les ronces envahissantes. Les modes de vie ont maintenant complètement changé. Déjà, les travaux des champs ont presque totalement disparu ou se sont mécanisés. Quant aux déplacements, ils ne se font plus que par la route et en voiture. Les chemins n'étaient donc plus fréquentés ni entretenus et leur tracé disparaissait sous les broussailles.

L'initiative a été prise par quelques bénévoles de la FFRP, passionnés par cette activité et amoureux de notre région. Ils ont entrepris de reconstituer un plan des anciens chemins. Ils se sont aperçu qu'ils pouvaient ainsi parcourir de longues distances à travers des paysages magnifiques et en passant à proximité de curiosités notables, vieilles bâtisses ou châteaux, points de vue particulièrement intéressants ou végétation pittoresque... Ils ont décidé de soumettre le parcours à la Fédération afin qu'elle donne son accord pour le baliser et le répertorier dans ses topo-guides.

Bien sûr, nous avons rapidement été mis au courant de ce projet auquel nous avons tout de suite adhéré et apporté tout le soutien dont nous étions capables car nous avons deviné l'intérêt que cela représentait pour la commune.

D'abord, comme je viens de le dire, certains de nos petits chemins vont revivre. Ils font partie de notre patrimoine historique et ils permettront aux randonneurs de découvrir notre belle région dont nous sommes fiers. Ils en auront une approche directe et privilégiée, se rendant dans des endroits préservés, inaccessibles autrement qu'en marchant. Ils pourront apprécier la richesse de notre flore et la diversité de nos paysages.

Ce goût pour la randonnée va attirer de nombreuses personnes adeptes d'un tourisme différent. Elles auront besoin de se loger, de se restaurer et s'adresseront donc en priorité aux hôteliers, aux restaurateurs et aux commerçants de la région. L'économie locale en sortira bénéficiaire. On constatera toujours une haute et une basse saison, en fonction, surtout, des vacances scolaires, mais il faut savoir que, une fois qu'un sentier de randonnée est ouvert, il est régulièrement entretenu par les bénévoles de la fédération et reste donc toujours praticable, ainsi, les randonneurs pourront venir en toutes saisons.
(Eventuellement : Ceci représente un avantage pour la commune puisque nous n'aurons

pas le souci d'assurer son entretien et nos agents communaux seront libérés pour vaquer à d'autres tâches urgentes.)

Cette augmentation du nombre de touristes randonneurs, que nous espérons constater prochainement, ne doit pas nous faire peur. En effet, une grande majorité d'entre eux est licenciée à la FFRP et, de ce fait, particulièrement sensibilisée à la protection de la nature et de l'environnement. Ils savent respecter les arbres et les fleurs, sont conscients de leur fragilité et connaissent les espèces protégées. Je sais qu'ils ne quittent jamais un endroit où ils se sont reposés et restaurés sans emporter leurs détritiques dans leur sac. Vous pouvez arriver après eux, vous ne remarquerez pas de traces de leur passage. Souhaitons que leur attitude serve d'exemple aux promeneurs du dimanche et les incite à faire preuve d'autant de précautions élémentaires et de civisme écologiste.

Et puis, marcher est une activité physique saine, naturelle et facile d'accès. Les randonneurs ne font preuve d'aucun esprit de compétition, ils marchent pour le plaisir de marcher, pour la beauté des paysages traversés. Ils n'ont rien à prouver à quiconque sauf à eux-mêmes. Même s'ils rentrent fourbus, les pieds couverts d'ampoules (ce qui peut aussi arriver aux marcheurs aguerris), ils sont heureux de repartir le lendemain, bon pied, bon œil.

Nul n'est obligé non plus de suivre le sentier du début jusqu'à la fin. Chacun va où il veut et où il peut, à son rythme, accompagné ou non, bavard ou silencieux..., l'essentiel est de goûter un plaisir simple. On peut le faire pour se distraire, pour partager un moment agréable en famille ou entre amis, en pensant à sa santé, à sa ligne ou à sa forme...

Même si nous sommes nés dans la région, même si nous connaissons ses moindres petits villages, nous ne devons pas hésiter à partir l'explorer à pied par ses chemins oubliés. Nous y ferons certainement des découvertes inattendues et des rencontres inoubliables. Nous verrons notre pays autrement, sous un angle différent, en prenant le temps de le regarder, nous approcherons au plus près sa beauté sauvage et préservée et nous aurons ainsi une nouvelle bonne raison de l'aimer encore plus.

Inauguration d'un parcours santé

Mesdames et Messieurs les élus
Mesdemoiselles et Messieurs les membres du conseil municipal d'enfants,
Mesdames et Messieurs,

Avis à tous ceux qui veulent faire du sport mais qui n'ont pas la possibilité de s'inscrire dans un club : vous n'aurez maintenant plus aucune excuse pour ne pas pratiquer d'activité physique puisque nous venons de réaliser, en plein centre de la commune, un parcours santé, long de x mètres proposant n exercices différents.

Cette réalisation est une initiative de (*conseil municipal d'enfants, service des sports...*) que nous remercions pour l'étude qu'il a menée avant d'aboutir à ce résultat. Elle a été effectuée par (*les services techniques, une entreprise extérieure...*) et nous avons veillé à ce que matériel installé soit en complète conformité avec les normes en vigueur. Il sera entretenu régulièrement par (*les services techniques, l'entreprise extérieure*) mais si, lors d'une utilisation, vous constatez le moindre dysfonctionnement, nous vous invitons à le signaler en appelant au numéro indiqué sur tous les panneaux d'information.

Faire du sport est bon pour la santé, tout le monde en est conscient : cela permet de conserver une ligne et un poids corrects, c'est bon pour le cœur et les artères et cela permet de prévenir les maladies cardiovasculaires. Tous les arguments en sa faveur sont convaincants et on ne peut que les approuver. Pourtant, passer de la bonne résolution de début d'année à sa réalisation est très difficile et souvent remis à une date ultérieure ou à moment plus propice : quand on aura plus de temps, quand les enfants seront grands, quand..., quand... les poules auront des dents ! Et il arrive qu'on commence, mais qu'on ne continue pas... pour les mêmes raisons.

Bien sûr, on trouve les mordus d'un sport. Ils ne manquent aucun entraînement, participent à des compétitions, s'engagent dans la direction des clubs. Ils le pratiquent parce qu'ils l'aiment mais également parce qu'ils en ont besoin. Selon l'activité choisie, ils en aiment la rigueur ou bien l'esprit d'équipe, ils apprécient qu'elle se pratique en groupe ou bien qu'elle exige un effort de concentration, elle les calme et leur permet d'évacuer le stress de la journée, ils peuvent aussi y lier des amitiés..., chacun trouve un intérêt différent. Mais, surtout, il leur arrive de devenir dépendant de l'effort physique comme on peut l'être d'une drogue. En effet, à la longue, le corps finit par sécréter certaines substances chimiques qui leur procurent une sensation de bien-être, malgré la douleur musculaire parfois ressentie et ils ne perdent pas une occasion de provoquer cette impression agréable.

Notre nouvelle installation s'adresse en particulier aux personnes qui font du sport par obligation et qui veulent s'en tenir à l'essentiel : faire bouger leur corps, sans être forcément intéressé par un sport spécifique. Le parcours santé est facilement accessible puisque situé à proximité du centre-ville, nul besoin de prendre sa voiture pour s'y rendre : au contraire, y aller en marchant ou en petites foulées sera un bon échauffement, indispensable avant tout effort physique pour mettre le corps en marche doucement et éviter les déchirures musculaires.

Le parcours doit être suivi dans l'ordre établi car il est étudié pour adopter une progression régulière et faire travailler chaque partie du corps graduellement et de façon harmonieuse. A chaque étape, des panneaux expliquent comment utiliser le matériel. Vous pourrez constater qu'il est adapté à tous, quels que soient votre âge et votre forme physique. Les exercices proposés peuvent être modulés en fonction des besoins et du niveau, et du matériel de taille réduite est à la disposition des plus jeunes. Vous pourrez donc aussi profiter d'une promenade dominicale pour vous y rendre, emmenant conjoint, enfants à vélo ou en rollers, chien...

L'accès en est totalement gratuit et vous n'aurez aucun besoin d'engager des frais extravagants en équipement vestimentaire : un vieux survêtement fera largement l'affaire. Sa situation au milieu du (*jardin public, parc, bois...*) vous permettra de vous oxygéner dans un cadre de verdure agréable, dans la nature et près de chez vous.

Cette réalisation trouve sa place dans la politique menée actuellement, à l'initiative du ministère de la santé, exprimée par de nombreux messages dans les médias, qui essaie d'inciter chacun à se bouger, quelle que soit son activité : monter un escalier à pied plutôt que d'emprunter l'ascenseur, aller chercher le pain à pied plutôt qu'en voiture, accompagner les enfants à l'école, à pied, bien sûr, en adoptant leur rythme... En bref, constater que se bouger, même en menant une existence plutôt sédentaire, n'est pas difficile. Ces exemples permettent de se rendre compte que toutes les circonstances de la vie quotidienne peuvent en être une bonne occasion. Il suffit de l'équivalent d'une demi-heure de marche rapide par jour. Ce petit exercice physique permet de se sentir mieux dans son corps et d'agir pour la prévention de nombreuses maladies, et mieux dans sa tête car on peut ainsi oublier le sentiment de culpabilité qui tenaille, malgré toutes les excuses valables qu'on invoque pour ne pas se mettre au sport.

Notre parcours santé apporte sa petite contribution à cette action de santé publique et permet de varier les plaisirs en offrant une activité ludique et facile d'accès. Je suis sûr que vous aurez tous l'occasion, un jour ou l'autre, de croiser ce parcours au cours d'une promenade et d'être tenté de l'essayer. Sinon, vos enfants, friands de ce genre d'expérience, ne manqueront pas de vous pousser à le découvrir. Un conseil : laissez-vous faire !

Inauguration d'un club du 3^e âge

Monsieur le Président (*ou Madame la Présidente*),
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Notre commune est désormais riche d'une nouvelle association avec la création de ce club du 3^e âge que je suis très honoré d'inaugurer aujourd'hui.

Nous sommes heureux de constater que nos anciens ont eux aussi besoin de se regrouper et de faire des choses ensemble. Mais peut-on encore parler d'anciens ? Le terme approprié utilisé dans tous les médias qui s'adressent à cette tranche d'âge est "seniors". Ce terme signifie qu'on parle d'une autre période de la vie que de la décrépitude de la vieillesse. A quel âge commence le troisième âge ? à quel âge s'arrête-t-il ? On parle aussi maintenant de quatrième âge et, avec les progrès de la médecine qui entraînent une augmentation de la longévité, pourquoi pas de cinquième ?

Un senior est une personne à la retraite, en pleine forme, qui n'a nulle intention de s'asseoir pour attendre la mort. Avec les dernières crises économiques, être à la retraite ne donnait plus d'indication sur l'âge puisqu'on était parfois aimablement remercié à 52 ou 55 ans. A cet âge-là, on n'est peut-être même pas encore grand-parent, on peut avoir des enfants jeunes adultes mais encore à charge, on ne peut pas se considérer comme fini.

Un club du 3^e âge n'est plus un endroit où se retrouvaient les papés du village pour taper la belote pendant que les mamés tricotaient en papotant autour d'une tasse de café. Notre senior ne se rendrait pas dans ce genre de club pour n'y trouver que cette sorte d'activités. Il lui faut des moments de rencontres et d'échanges, certes, mais également, des occasions de rire, de bouger et de voir du pays. Il veut faire travailler ses méninges, créer de ses mains, danser, chanter... Il veut continuer à vivre !

Il entame d'ailleurs une nouvelle vie, loin des contraintes dues au travail, aux enfants. Les publicistes ne s'y trompent pas, il est devenu une nouvelle cible marketing courtisée car il se distingue des plus jeunes qui ont encore des enfants en bas âge, une maison à payer, une carrière professionnelle à mener, et des plus vieux qui commencent à avoir des ennuis de santé et ne ressentent plus vraiment de besoins. Lui, il a la santé, le pouvoir d'achat et la liberté. Il constitue ainsi une catégorie de la population spécifique dont il faut tenir compte et à qui il faut proposer des produits qui conviennent.

Ainsi, dans un club du 3^e âge moderne, il y a des rencontres de belotes mais elles ont lieu en soirée et non en après-midi. Les dames se retrouvent pour discuter mais si elles parlent de leurs petits enfants ou de leurs recettes favorites, elles s'échangent aussi les adresses de leur coiffeur, leur esthéticienne ou d'une boutique de vêtements chics et à la mode. La majorité des activités proposées est tournée vers l'extérieur : voyages touristiques ou culturels, conférences, échanges avec des clubs amis et, bien sûr, repas et goûters car les plaisirs de la table ne sauraient être oubliés.

Votre président(e) est un bon exemple du senior dynamique ; je ne peux plus compter le nombre de ses interventions, accompagné(e) des membres du bureau, pour aboutir à cette ouverture ; tout a été soigneusement étudié : le choix du local, les horaires d'ouverture, les partenaires possibles... Nous avons apporté tout notre soutien à cette

initiative et nous sommes très satisfaits du résultat. Au nom de tous les membres inscrits, je vous remercie pour votre disponibilité et votre efficacité.

Nous émettons le souhait que ce club ne reste pas fermé sur lui-même. Il est très compréhensible que ses membres aspirent à se retrouver entre eux pour des raisons évidentes de similarité dans les préoccupations, dans les activités, dans les façons de voir les choses. Mais ce club doit être une entité qui donne une occasion d'aller au-delà et de s'ouvrir aux autres générations. Avec les enfants, d'abord, mais, là les liens existent encore dans les rapports souvent fréquents avec les petits-enfants. Les grands-parents les ont souvent en garde, ils s'en occupent et connaissent leur façon de vivre, leurs jeux, leurs petits tracas, leurs héros favoris du moment... Le lien se distend quand les petits-enfants deviennent adolescents : ils fréquentent moins les grands-parents et, de ce fait, ils finissent par se perdre de vue et ne plus se connaître. Ceux-ci font figure de vieux rabats-joie qui ne comprennent rien à rien, et surtout pas la jeunesse ; ceux-là semblent ne s'intéresser à rien et perdre toutes les valeurs fondamentales. Les deux parties finissent par s'observer de loin, sans perdre une occasion de se critiquer, allant parfois jusqu'au conflit.

Quel gâchis ! Que de richesses chacun trouverait-il en fréquentant l'autre, en l'écoutant et en apprenant à le connaître ! Et il ne faut pas croire que seul l'adolescent serait gagnant dans cet échange ; au contraire, le senior, même avec son expérience de la vie, pourrait trouver grand intérêt à dialoguer avec des jeunes gens. Des expériences de relations entre des collègues et des clubs du 3^e âge ou des maisons de retraite ont eu lieu et le résultat en a été très positif. Rien ne nous empêche d'en tenter nous aussi.

Je me suis laissé dire que le programme des mois à venir sera très intéressant (*donner les prochaines dates importantes*).

Personnellement, le programme du club me tente et j'avoue être pressé d'en avoir fini avec mes nombreuses fonctions pour trouver le loisir de m'y inscrire et de participer à toutes les activités proposées. Monsieur le Président (*Madame la Présidente*), je vous demande de me garder une place au chaud, je n'en ai plus que pour quelques années avant de vous rejoindre, et ce sera avec grand plaisir.

Sécurité routière

Discours de lancement d'une campagne de sensibilisation

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Cette réunion a pour objet le lancement d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière. Ce sujet grave et important fait partie de l'un des grands chantiers nationaux qui est la lutte contre l'insécurité routière, fléau inacceptable pour notre société.

Les accidents ont des conséquences terribles : sur l'individu, bien sûr, qui, au pire, peut en mourir mais, qui, s'il en réchappe, peut se retrouver handicapé à vie, entraînant des bouleversements dans son existence mais aussi dans celle de tout son entourage – combien de familles anéanties par un décès accidentel et la perte d'un de ces membres, fauché dans la force de l'âge ? ; mais également sur la société qui, naturellement, dans son souci de solidarité, doit supporter la charge de cette personne brisée.

Lors des derniers Etats généraux de la sécurité routière, les acteurs de la société civile ont souligné qu'il s'agissait avant tout de faire respecter les règles existantes, notamment pour les principaux facteurs de l'insécurité routière qui sont l'alcool, la vitesse excessive et le port de la ceinture de sécurité. Les grandes orientations prises par le Comité Interministériel de Sécurité Routière, sous la présidence du Premier ministre, portent donc sur les deux grands thèmes suivants :

1. accroître les contrôles et aggraver les sanctions pour changer les comportements et faire respecter la règle ;
2. agir sur la formation et l'information pour faire émerger une culture de sécurité routière et impliquer tous les acteurs.

Pour être efficace, cette politique doit être déclinée à tous les niveaux de la société et, notamment, au niveau local, par un engagement des différentes institutions, des collectivités territoriales, des entreprises et associations. Elle est mise en œuvre à divers degrés afin de toucher différentes catégories de la population.

Les jeunes sont particulièrement visés et constituent un axe prioritaire de la politique nationale et de l'action locale. En effet, ils représentent une part énorme dans le nombre d'accidentés, notamment les jeunes conducteurs. Le programme "Label Vie" les incite à imaginer et mettre en œuvre des actions de prévention et d'action contre l'insécurité routière comme, par exemple, l'opération "conducteur désigné" à laquelle a été donné un fort écho médiatique.

Ils sont également touchés par la mise en place récente de l'attestation de première éducation à la sécurité routière et, surtout, l'attestation scolaire de sécurité routière, passée en classes de 5^e et de 3^e, qui constituera la première étape du passage du permis de conduire. Et la mise en place du permis probatoire est un autre exemple.

Les entreprises privées sont sensibilisées car les accidents de trajet occupent un taux important dans le nombre d'accidents du travail. Elles peuvent travailler à la prévention et

à l'information de leurs salariés en partenariat avec la CRAM, en se basant sur une charte départementale qui constitue un véritable programme d'actions en commun.

Les conducteurs doivent se voir proposer des formations post-permis, véritables remises en niveau, tout au long de leur vie, et les écoles de conduite sont incitées à en mettre en place. Dans le cadre d'un contrat d'objectifs, celles-ci sont encouragées à s'engager à développer la sensibilisation à la sécurité routière et dispenser une formation de qualité à la conduite.

C'est dans cette optique d'actions diversifiées à tous les niveaux que notre commune, dans le cadre des contrats locaux de sécurité, entre, elle aussi, dans la lutte contre ce fléau qui n'a rien de fatal.

Nous allons pour cela nous appuyer sur notre police municipale, véritable force d'action sur le terrain. Notre démarche portera sur différents points (*par exemple*) :

- *l'information et la prévention sur les problèmes d'alcool, de drogues licites et illicites et les dangers de leur absorption pour la conduite automobile, par des conférences au sein d'associations, au collège...;*
- *un apprentissage harmonieux de la route et de la rue pour tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, piétons, à pied ou en rollers, cyclistes, cyclomotoristes... ;*
- *la sensibilisation aux infractions au code de la route considérées comme mineures telles que les stationnements interdits, le port de la ceinture sur de petits trajets... ;*
- *le contrôle des infractions routières avec, notamment, celui de la vitesse sur le territoire de la commune à l'aide d'un radar mobile ;*
- *une campagne choc sur les dangers des routes considérées comme familières, avec, par exemple, des indications en bord de route du nombre de morts constaté à cet endroit précis.*

Evidemment, la technologie apportera des améliorations en matière de sécurité automobile. Il existe déjà des limiteurs de vitesse sur les modèles les plus récents, et de nombreuses autres recherches sont menées sur la "voiture intelligente" ; elle devrait assurer, dans le futur, une conduite sécurisée en gérant, par exemple, les distances entre les véhicules, en prévenant les collisions sur obstacles fixes ou les sorties de route... Pourtant, l'effort le plus important doit être effectué au niveau individuel et le souci de sécurité sur la route doit entrer dans les mœurs. Il s'agit avant tout de faire évoluer les mentalités : une voiture n'est pas un lieu de non droit où chacun peut agir à sa guise, selon sa liberté individuelle considérée ici à tort comme inaliénable. Il s'agit d'un problème de sécurité publique et chaque personne est concernée dans sa pratique quotidienne. Merci pour votre coopération.

Vœux adressés aux habitants

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs, chers administrés,

Comme chaque année, le conseil municipal et moi-même sacrifions au traditionnel échange de bons vœux en vous retrouvant autour d'un buffet. C'est un moment toujours sympathique pour se rencontrer de façon informelle, et l'occasion idéale de faire le point sur les événements de l'année passée et de parler des projets pour celle qui commence. C'est toujours un grand plaisir pour moi d'y participer et je vous remercie d'être venus aussi nombreux.

L'année qui vient de s'écouler fut une année importante pour la commune. En effet, elle a vu la réalisation et l'aboutissement de nombreux projets que nous avons entamés et qui nous tenaient à cœur, pour lesquels nous nous sommes âprement battus et dont l'issue nous apporte toute satisfaction.

Donner la liste des réalisations remarquables avec leurs tenants et leurs aboutissants, les efforts particuliers qui ont été menés, les avantages retirés par les habitants de la commune. Remercier les partenaires, les financeurs...

Nous pouvons légitimement être très fiers de notre bilan qui s'inscrit parfaitement dans la politique que nous menons depuis le début de notre mandat.

Nous ne nous arrêterons pas là et avons la ferme intention d'aller toujours plus loin afin de répondre au mieux aux besoins et aux demandes de nos concitoyens, c'est-à-dire vous, qui nous avez accordé votre confiance.

Notre volonté d'agir va s'exercer dans différents domaines faisant partie intégrante des principales préoccupations de la population. Nos efforts vont porter en particulier sur des sujets tels que (*par exemple, la sécurité, l'écologie, la solidarité, la lutte contre la précarité et l'exclusion, l'emploi, la jeunesse...*).

Développer chaque projet pour l'année à venir, en insistant sur les avantages et en dédramatisant les inconvénients :

La sécurité : renforcer la police municipale, organiser des rondes de surveillance pendant les vacances, faire des actions de prévention contre les substances toxiques auprès des jeunes, organiser des actions de sensibilisation à la prévention routière auprès des adultes, des jeunes, des enfants..., donner des cours de self-défense aux personnes âgées, sécuriser la sortie des écoles...

L'écologie : mettre en place une collecte de tri sélectif, nettoyer les décharges sauvages, les cours d'eau, les chemins..., réaliser de nouveaux espaces verts...

La solidarité : créer un nouveau service d'aide aux personnes âgées, ouvrir une halte-garderie, distribuer des aides alimentaires...

La lutte contre la précarité et l'exclusion : créer des logements sociaux, mettre en place une aide aux devoirs, des cours d'alphabétisation, un service d'écrivain public...

L'emploi : créer une zone d'activités économiques et accorder des avantages financiers pour inciter des entreprises à s'installer, privilégier les professionnels de la commune pour les travaux de la commune...

La jeunesse : créer des lieux de rencontre, organiser des activités sportives, culturelles ou de loisirs pour les adolescents, créer des espaces de jeux...

Comme vous pouvez le constater, nous sommes ambitieux pour la commune et nous avons encore bien du travail devant nous. Nous en sommes conscients et ferons tout pour mener à bien toutes les tâches que nous nous sommes fixées, notamment en nous donnant les moyens financiers et matériels pour réussir. Le prochain budget de la municipalité tiendra donc compte de tous ces projets.

Toutes les réalisations, passées et futures, ne pourraient être accomplies sans le soutien et le travail acharné de l'équipe de conseillers municipaux qui m'entoure et sur laquelle je sais que je peux compter absolument. Nos projets sont ambitieux mais ils sont à la mesure de nos capacités, et surtout des leurs. Je profite de cette cérémonie des vœux pour vous remercier, Mesdames et Messieurs les élus, pour votre dévouement et votre engagement. Je suis bien placé pour savoir que votre mission est assurément très intéressante et passionnante mais également très éprouvante. Je souhaite que notre travail commun soit toujours aussi fructueux.

Nous ne serions rien non plus sans l'aide précieuse et efficace de l'ensemble du personnel communal qui s'évertue à mettre en application les résolutions que prend le conseil municipal. Ces personnes n'ont pas un travail aisé puisqu'elles sont en première ligne pour recueillir l'expression du mécontentement des administrés alors qu'elles ne font qu'appliquer nos consignes. Merci à vous, Mesdames et Messieurs, pour votre collaboration irremplaçable et durable.

Et puis, nous prodiguant aide et conseils, mais aussi critiques, nous bénéficions de la présence des nombreuses associations de la ville. Elles constituent un relais inestimable sur le terrain, se rendant compte des besoins au plus près de leur expression. Merci à vous, Mesdames et Messieurs les Présidents, les membres de bureau et les bénévoles de ces associations. Grâce à vous, notre commune fait preuve d'un dynamisme enviable et d'une vitalité remarquable.

Je crois qu'il fait bon vivre chez nous ; en tous cas, croyez bien que nous nous y employons. Mesdames et Messieurs, au nom du conseil municipal, je vous souhaite de tout cœur une excellente année 20nn, pour vous, vos proches et ceux qui vous sont chers. Je formule des vœux pour que vous puissiez longtemps profiter de notre douceur de vivre en conservant une santé florissante et en réussissant dans les projets qui vous tiennent à cœur. Vous êtes la force vive de notre commune et nous vous en remercions. Bonne année à tous.

Mes commentaires

Ce travail était pour moi, au début, une véritable gageure. A présent, je le considère comme un tour de force et, osons le dire, comme **mon chef-d'œuvre** à ce jour, au sens défini dans la procédure de certification du GREC.

1) Ce fut un travail important.

Le temps pour l'effectuer était relativement court. J'ai travaillé à un rythme soutenu (quarante discours en deux mois, soit une moyenne de cinq discours par semaine) et me suis souvent sentie pressée par l'urgence ; prendre le moindre retard signifiait écrire tard le soir ou même le week-end, et rédiger plus d'un discours par jour m'était impossible : j'avais besoin d'un certain laps de temps pour passer au suivant.

Le délai imposé a été tenu puisque j'ai envoyé les cinq derniers discours le dernier jour du deuxième mois, satisfaite et soulagée (je dois avouer que le dernier a été celui que j'ai eu le plus de mal à écrire, m'y reprenant à trois fois pour arriver à un résultat satisfaisant).

2) Ce fut un exercice difficile.

Seule la circonstance était donnée. Il s'agissait d'écrire un texte suffisamment général pour convenir à n'importe quelle petite commune. Ainsi, contrairement à ma pratique habituelle où je retranscris les idées apportées par le client, en les enrichissant parfois, je ne pouvais pas, là, m'appuyer sur les souhaits de l'élu souhaitant développer tel ou tel argument ; la relation directe qui s'établit d'ordinaire m'a beaucoup manqué. Dans de nombreux cas, j'ai dû imaginer différentes éventualités et proposer des variantes dans la formulation.

Mais j'ai aussi bénéficié de la liberté d'aborder les sujets selon le point de vue qui me plaisait. La seule contrainte était de conserver un fond et une forme « politiquement corrects ». Je me suis donc mise dans la peau d'un maire désireux de profiter de l'occasion pour se présenter, lui et son équipe, sous son meilleur angle devant ses administrés, en vue des prochaines élections.

Il fallait se renouveler d'un discours à l'autre. Le plus difficile était de trouver une entrée en matière originale, et différente de celle du discours précédent, puis de

prévoir une conclusion. Me basant sur mon expérience d'auditeur lors de cérémonies municipales diverses, j'ai essayé, quand cela était possible, d'ajouter un brin d'humour, toujours le bienvenu et de bon ton pour égayer des allocutions parfois trop longues (il faut aussi penser à aider certains élus qui sont de piètres orateurs !).

A partir du deuxième envoi, j'avais bien compris la façon de procéder et ce qu'attendait exactement mon client. Les discours suivants ont été validés sans aucune autre correction.

3) **Ce fut un exercice intéressant.**

Chaque discours devait évoquer la circonstance pour laquelle il était prononcé. J'ai pris le parti de parler des généralités relatives à chaque sujet, en rajoutant parfois mon point de vue tant qu'il restait « politiquement correct » et « dans l'air du temps ». Il me fallait de la matière pour « tenir » cinq minutes. J'ai donc recherché de la documentation sur les différents sujets : événements historiques commémorés (1^{er} mai, 14 juillet...), exemples de réalisations existantes (réhabilitation d'un quartier, maison de retraite...), renseignements sur certains organismes (Fédération Française de Chasse, Fédération Française de Randonnée, sapeurs-pompiers...)... ; j'ai acquis de nombreuses connaissances dans des domaines qui ne m'étaient pas familiers.

Puis, une fois toutes les informations disponibles réunies, connaissant l'introduction et la conclusion, ébaucher un plan n'était pas compliqué et allait même de soi.

4) **Ce fut un exercice formateur.**

- Il m'a permis de prendre conscience de ma capacité à écrire sur n'importe quel sujet tout en respectant les directives du « politiquement correct », alors que mes idées personnelles pouvaient être à l'opposé de ce que j'écrivais. J'ai ressenti un malaise de ce genre dans au moins un discours mais j'ai voulu persévérer et mener l'expérience jusqu'au bout, c'était une sorte de défi.

J'en suis ainsi venue à m'interroger sur les limites que je pourrais être amenée à poser aux demandes des clients : jusqu'à quel point accepterai-je de me « forcer » pour ne pas aller à l'encontre de mes convictions morales ou philosophiques ?

Cette réflexion a pu s'étendre à l'ensemble de ma pratique puisque, depuis, j'ai su refuser d'exécuter quelques travaux demandés car je les estimais vains et sans fondement ; je l'ai fait sans état d'âme, expliquant mes raisons de mon refus et sûre de leur légitimité.

- J'ai à présent une solide expérience dans la rédaction de discours, exercice que je trouve très agréable, surtout quand il est réalisé dans les conditions habituelles : un client demandeur qui raconte des anecdotes et donne des détails à exploiter. Je crois avoir connu les conditions les plus laborieuses, tout ce qu'on pourra me demander désormais me paraîtra d'une simplicité enfantine.

Conclusion

Les discours que j'ai présentés dans ce dossier sont ceux que je préfère : parce que j'ai pris du plaisir à les écrire, ou que j'aime le résultat, ou que le sujet m'intéresse particulièrement... Globalement, je suis fière de cette réalisation et j'y pense toujours avec la satisfaction du travail bien fait.

Constater que l'ouvrage en projet a été effectivement publié fut un autre sujet de satisfaction. Présenté au dernier Salon des Maires en novembre 2004, il est mis en vente sous la forme d'un livre en deux volumes ou d'un cd-rom, avec une possibilité d'abonnement pour recevoir deux mises à jour par an. En plus d'une centaine de modèles de discours avec plusieurs variantes pour la même circonstance, il propose des conseils pratiques pour l'orateur et des citations utiles pour illustrer les propos.